

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LES SAUVAGES DU CANADA.

A MONSIEUR LÉON BARAT.

Vous parlez avec flatterie,
En homme galant et courtois,
Des hardis coureurs de prairie
(Chez nous, on dit *coureurs des bois*)
Que ni régiments d'Angleterre,
Ni forêts dont nul ne sonde,
Avant eux, le sombre mystère,
(Hors les Indiens du Canada)

Ni les cris de l'ours en furie,
Ni les sentiers à se frayer,
Ni l'indienne galanterie
Ne purent jamais effrayer.—
Merci de l'aimable pensée
Que votre cœur nous accorda,
Dans cette langue cadencée
Déjà connue au Canada.

Mais souffrez que l'un des sauvages
Dont vous dites beaucoup de bien,
Après un bal sur les rivages
Du noble fleuve canadien,
Passe au creuset de notre histoire
(Que voulez-vous ? c'est son dada)
Votre désopilant grimoire.
Dieu protège le Canada !

Il n'y mettra pas d'amertume,
Car, pour n'être qu'un Iroquois
Par la langue et par le costume,
Il aime à s'amuser parfois.
Il ne se peint plus le visage,
Notez ça sur votre agenda,—
Il n'est plus même anthropophage
Ce naturel du Canada.

Bien que de la race sublime
Qui vit aux bords du St-Laurent,
Il ne chante pas sur l'abîme,
Ni ne fume sur le torrent.—

Ce n'est pas là le fait d'un brave
 Que la gloire toujours guida ;
 Mais, je l'avoue, on se déprave,
 Comme chez vous, au Canada.

Remontant à son origine,
 Et consultant les vieux papiers,
 Il pourrait trouver, j'imagine,
 Qu'il eut des cousins bateliers ;
 Mais, dès longtemps, dans sa famille
 Que le bon Dieu toujours garda,
 Par l'aviron très-peu l'on brille
 Hélas ! où va le Canada !

Le sang qui coule dans ses veines,
 Même en dépit de vos arrêts
 Et des œillades des Indiennes,
 Est resté, certes, bien français ;
 Et votre théorie épique,
 Sur la façon dont se fonda
 Le plus beau peuple d'Amérique,
 Est fort risquée au Canada.

Vous ne l'avez pas inventée ;
 Soit, je le sais, bien avant vous,
 Des farceurs l'avaient colportée
 Qui disaient venir de chez nous.
 Bien plus, l'un d'eux, moins fin que l'ambre,
 Tant qu'il put nous vilipenda.
 Contre les voyageurs en chambre
 Dieu protège le Canada.

Vous nous aimez, nous, notre gloire,
 Impossible de le nier.
 Mais, pour Dieu ! lisez notre histoire,
 Et cessez de nous décrier.
 Puis, ne conservez pas rancune
 Au Sauvage qui vous gronda,
 Et disons d'une voix commune :
 Dieu protège le Canada !

ERNEST MARCEAU.

Ottawa, Février 1887.

LE ROI DES CORSAIRES.

JEAN BART. (1)

A Wendune, dans la Belgique, existe une étrange tradition. Lorsque la nuit est bien noire et que le vent caresse les vagues endormies, souvent, disent les pêcheuses de grenades, on voit errer sur les flots un vaisseau de feu. C'est, ajoutent-elles, celui que montait Jean Bart, le roi des Corsaires. Du reste, il n'y a pas à s'y méprendre, car son ombre est parfaitement reconnaissable, dessinée, comme elle l'est, par les flammes du navire qui serpentent et ondoient autour d'elle.

Cette ombre de Jean Bart, je me propose de l'évoquer ce soir devant vous. Elle ne saurait vous effrayer : c'est l'ombre d'un ami. Elle ne peut que vous être agréable : c'est l'ombre d'un frère et d'un patriote. Elle vous sera utile : les luttes qu'elle a faites, sont les vôtres, et, quand il n'est plus permis d'être corsaires sur mer, il peut être nécessaire encore de le devenir sur terre. Mon seul regret sera de ne pouvoir vous la présenter au milieu des flammes d'un langage poétique, le seul qui convienne à un pareil sujet ; votre cœur suppléera à la froideur de mon discours et votre imagination verra ce qu'une plume inexpérimentée comme la mienne ne sait pas peindre.

Avant d'aborder de front mon sujet, vous me permettrez une réflexion, du reste nécessaire pour comprendre toute ma pensée dans le choix que j'en ai fait. Si la Manche est étroite, elle est bien profonde, et, comme on l'a remarqué souvent, cette profondeur n'est rien si on la compare à celle des différences et de l'antagonisme qui séparent les deux grands peuples riverains : les Anglais et les Français. Or, dans l'appréciation de leurs grands hommes, ce contraste est très-marqué.

Demandez à un Anglais ce qu'il pense d'une des célébrités historiques de son pays ; il altérera la vérité pour la faire céder au patriotisme plutôt que de montrer les imperfections d'un grand homme. Les débauches sanglantes de leur Henri VIII, les longues perfidies de leur Elizabeth, "l'hypocrisie raffinée" de Cromwell, l'astucieuse

(1) Travail lu comme conférence à l'Institut Canadien-français d'Ottawa, le 19 décembre 1886.

cupidité de leur Marlborough semblent presque trouver grâce à leurs yeux, vu le bien qu'ils firent au pays.

Il en est tout autrement chez nous. Voltaire l'a dit : " Rabaisser nos gloires françaises, surtout rois et ministres, c'est, semble-t-il, plaider la cause du genre humain et paraître être libre." Et, ce qui est pis, Voltaire, si souple à enguirlander Catherine II et Frédéric II pour leur succès contre la Pologne et même contre la France, s'est acharnée avec une persévérance inouïe contre la plus sublime, la plus touchante, la plus patriotique de nos gloires nationales !

Ainsi le maître, ainsi les disciples. Dans *le roi s'amuse*, Victor Hugo n'a-t-il pas odieusement travesti au théâtre, François Ier, le dernier des chevaliers mais aussi le premier des marins français ?

Quel auteur français a encore rendu justice au plus français de nos rois Henri IV que nous ne connaissons guère que par la plate et injuste plaisanterie de Sully : *Paris vaut bien une messe*, ou par son ridicule amour pour la belle princesse de Condé ?

Richelieu, Mazarin, si français par le cœur, Louis XIV, le malheureux Louis XVI, que dis-je, chacun de nos grands hommes a trouvé, parmi nous un romancier, à défaut d'un historien, pour dénigrer son caractère ou pour dénaturer ses actes.

Serait-ce jalousie de notre part ? serait-ce folle prétention à une égalité aussi utopique que dangereuse ? Je ne juge point ; je me contente de constater un fait.

Par contre, si un homme a su caresser la fibre sensible du moment, il y a immédiatement chez nous enthousiasme, culte, idolâtrie à son égard. De là à la légende, le passage est rapide ; et aussitôt on vous fabrique un Napoléon de toutes pièces, on vous le fait parler un langage qu'il ne tint jamais et on le grandit à la taille d'un demi-dieu. Vrais athéniens qui, selon le caprice, condamnons le héros que nous venons d'applaudir ou qui déifions à l'heure même celui que nous avons méprisé.

Jean Bart n'a point échappé à cette douce tendance de l'esprit français. Il a vu, aux pieds de sa statue, des jaloux qui essayaient de l'abaisser en minant son piedestal, voire même en lui sciant les pieds et aussi, des maladroits, lesquels, éblouis par les brillantes vertus du marin, ont laissé dans l'ombre ses autres et plus belles qualités.

Nous nous efforcerons de faire ressortir les unes sans oublier les autres et de peindre Jean Bart sous le double aspect de corsaire intrépide et d'homme de génie. J'espère, Mesdames et Messieurs, que ce retour sur une page d'histoire ne sera pas trop ennuyeuse.

I

JEAN BART, CORSAIRE.

Sur la mer du Nord, en face et à quelques lieues de la Tamise, se trouve le fameux port de Dunkerque. Egalement gênant pour l'Angleterre dont il réveille les flottes et pour la Hollande qu'il recommande, il est extrêmement précieux à la France, puisqu'il lui permet de surveiller ceux qui furent longtemps ses ennemis et d'offrir un asile assuré à ses navires, quand ils sont menacés soit par la tempête, soit par le canon de l'ennemi.

Peu de villes ont eu autant de gloires maritimes ; peu de villes aussi ont été victimes d'autant de traités internationaux. Elle appartient tour-à-tour aux comtes de Flandre, à l'Espagne et à la France ; mais, sous toutes ces dominations, ses habitants méritèrent cet éloge de Sarasin dans *l'Histoire du Siège de Dunkerque* : " L'antiquité n'a point connu d'hommes plus déterminés sur la mer que les Dunkerquois, et nous ne lisons nulle part d'actions navales plus hardies que celles qu'ils ont exécutées. "

Quand Jean Bart y naquit, le 21 octobre 1650, Dunkerque était aux mains de la France : Condé l'avait prise en 1646, et, si plus tard, en 1652, elle fut reprise par l'Espagne, puis cédée à l'Angleterre par la France en 1658, elle redevint définitivement une ville française en 1662, par l'acquisition qu'en fit Louis XIV, du besoigneux Charles II, roi d'Angleterre.

Les lieux prédisposèrent donc Jean Bart au grand rôle qu'il sut remplir plus tard ; les événements de l'époque et les conditions de sa famille ne l'y poussèrent pas moins.

Cette époque fut solennelle dans l'histoire de l'Europe. La petite république hollandaise, avec ses cent vaisseaux de ligne commandés par le célèbre Tromp, tenait l'empire des mers. La même année, le même mois et presque le même jour où Dunkerque avait salué Jean Bart, la Hollande avait vu naître le prince d'Orange, Guillaume III, Stathouder de son pays, puis roi d'Angleterre, dont l'ambition démesurée n'eut d'égal que sa haine implacable contre Louis XIV. Toujours défait, il triomphera toujours, et c'est lui qui sera l'âme passionnée de toutes les ligues et coalitions contre la France.

Jusque-là, la France était, malgré les efforts persévérants de François 1^{er}, d'Henri IV et Richelieu, restée enserrée dans le cercle de fer forgé par Charles Quint : l'épée de Condé et de Turenne a déjà abaissé l'Autriche et le traité de Westphalie consacré à cet abaissement ;

en 1859, le traité des Pyrénées va ratifier la ruine de la branche espagnole.

Louis XIV, âgé de treize ans, est à la veille d'exercer ce qu'il appelait " son métier de roi ", tandis que Mazarin surnage toujours, comme le liège, sur les flots que sa politique trop incomprise par les uns, trop jalosée par les autres, soulève écumants autour de lui. Sous le grand roi, la guerre sera presque permanente, et, avec un Colbert, la marine aura un beau rôle à y jouer.

Il y avait donc, comme l'on dit aujourd'hui, de la poudre dans l'air du 17^e siècle : qui s'étonnera que l'ardent patriotisme de Jean Bart l'ait aspiré avec délices.

Que si l'on ajoute à toutes ces causes l'influence plus décisive encore que durent exercer sur Jean Bart les récits des exploits de son grand-père maternel, l'héroïque Jean Jacobsen et aussi ceux de son père, Cornil Bart, corsaire, lui aussi, et mort de blessures reçues en combattant, nul n'aura peine à comprendre ce que dut être, ce que fut notre héros.

Son père mourant lui avait pu dire avec orgueil, après le récit animé d'une bataille navale : Voilà, mon fils, quel a été ton grand-père, ... voilà quel j'ai été... imite-nous. Pour dernière consolation, il avait emporté ce cri de revanche, habituel sur les lèvres de Jean Bart : Oh ! les Anglais !

Nous allons voir comment Jean Bart sut tenir sa promesse.

Dès l'âge de 12 ans, en 1662, il était mousse en Hollande. Après avoir servi quatre ans à bord d'un corsaire français, il se mit au service de Ruyter et dut recevoir là de grandes leçons, pendant les six années qu'il passa sous les ordres de ce grand homme de mer. Quelle part prit-il à l'expédition de Chatham contre l'Angleterre ? Fut-il l'un de ceux qui poursuivirent et brûlèrent les débris de la marine anglaise jusque dans la Tamise ? On n'en peut guère douter, quoique l'histoire ne le dise pas. Mais, ce que l'histoire dit, c'est qu'il resta fidèle au drapeau français, lorsque Louis XIV déclara la guerre à la Hollande et qu'il aima mieux mettre en danger son avenir (Ruyter lui proposait le titre de capitaine de brûlot) que de servir contre son pays. Une chaloupe l'amena à Dunkerque, sa patrie, et il y resta jusqu'en 1674, sans attirer l'attention de ses concitoyens.

Cette année-là, il reprit la mer, et telle fut son ardeur qu'à la fin de 1675 le nombre de ses prises s'élevait déjà à 670. Le pavillon de Jean Bart devint de ce moment la terreur des Hollandais : bientôt il sera connu de toutes les nations maritimes.

Nous ne le suivrons point dans toutes les courses qu'il fit soit à bord du *Roi David*, soit à bord de la *Royale* ou de la *Palme*. Disons seulement un mot de sa manière de combattre. Presque toujours Jean

Bart était accompagné de son célèbre ami Charles Keyser. Quoique plus jeune de cinq ans, c'est lui qui donnait les ordres. Un autre curieux détail, c'est que Jean Bart, sans doute par un raisonnement puisé dans sa connaissance parfaite du caractère des matelots, croyait intéresser davantage ses marins au succès d'une attaque en leur donnant accès dans la délibération. Ainsi, avant le combat, Jean Bart prenait familièrement l'avis, non-seulement de ses officiers, mais aussi de ses matelots ; mais une fois ce plan bien arrêté, bien adopté, il fallait qu'il fut rigoureusement observé, et, autant Jean Bart s'était montré conciliant avant et durant la délibération, autant il devenait impérieux et absolu pendant l'action.

Ce sont ces prises de Jean Bart, sans doute, ainsi que son intrépidité et son influence sur les autres corsaires qui donnèrent à Colbert l'idée de former à Dunkerque comme une escadre de course sous son commandement. Ce projet ne se réalisa pas. Mais, pour prouver de quelle haute estime Jean Bart jouissait alors à la cour, il nous suffira de rappeler que Louis XIV, qui en 1675, l'avait honoré d'une première marque de distinction, le promut au grade *d'un de ses lieutenants de vaisseau*, après la paix de Nimègue, le 8 janvier 1679. A cette occasion, signalons sa fière et légitime indépendance. On lit en effet dans Lalandelle, *Histoire de Dugay-Trouin* : " Jean Bart n'accepta de Colbert sa nomination dans le corps des officiers de l'Etat qu'à la condition expresse de ne venir en sous-ordre à bord d'aucun navire. "

Chaque année fut marquée par de nouveaux triomphes sur les ennemis de la France. Enfin arriva l'an 1688. Le prince d'Orange venait de s'assurer le trône d'Angleterre, contre les droits de Jacques II, son beau-père. Jaloux de Louis XIV, il a réussi à liguier contre lui et la France, l'Empire, l'Angleterre et la Hollande, l'Espagne, la Lorraine, la Savoie et une grande partie de l'Italie. Neuf années durant et en pure perte, car le traité de Ryswick laissera l'Europe dans le même état, il faudra batailler sur terre et sur mer.

Jean Bart y jouera son rôle, appelé par la confiance de Seignelay à commander la *Railleuse*, il se distingua en toute occasion, quelque fut le nombre de ses ennemis, il ne se laissa jamais intimider ; aussi ses prises furent-elles nombreuses et ses triomphes brillants.

C'est ici le lieu de raconter un épisode de l'an 1689 et qui montre comment Jean Bart entendait le courage. Le 25 avril, après avoir pris l'*Union*, navire espagnol, chargé d'or et d'argent il faisait voile vers Dunkerque, lorsqu'il rencontra un corsaire hollandais et engagea avec lui une lutte des plus sanglantes. Ce jour-là, selon sa coutume, nous raconte un écrivain, Jean Bart était à l'arrière, proche la barre du gouvernail, qu'il prenait souvent, et là attendait le moment d'ordonner l'abordage.

A ses côtés, le corsaire avait son fils.

La flûte hollandaise, armée en guerre, portait 24 canons en batterie. Préjugeant que Jean Bart la voulait aborder, elle ménagea son feu ; et, par une manœuvre rapide, après avoir feint un instant d'attendre la *Railleuse*, en restant en panne, elle lui envoya toute sa volée, et fit servir aussitôt vent arrière.....

L'effet de cette bordée, qui prolongea la frégate de Jean Bart de l'avant à l'arrière, fut fatal : onze hommes tombèrent morts ou blessés, et un boulet vint en ricochant se loger dans les caissons du couronnement, proche duquel étaient Jean Bart et son fils.

Ce pauvre enfant, en entendant siffler cet ouragan de fer, pâlit..... comme en 1666 son père avait pâli, lors de son premier combat sous Ruyter..... puis, cédant à l'instinct de la conservation, l'enfant fit un pas comme pour fuir.

Jean Bart, qui le couvait d'un œil ardent... le vit... le saisit par le bras, et lui dit en riant :

—Ce sont les dragées de ton baptême de corsaire, mon petit Cornille. Ne te baisse pas pour les ramasser... il s'en trouvera d'autres...

L'enfant le regarda sans le voir ; sa vue était troublée, son teint blafard, une sueur froide collait ses longs cheveux blonds à ses tempes, et ses genoux fléchissaient en se choquant.....

Jean Bart eut aussi *peur* pour son fils, et pourtant la terreur de cet enfant était concevable : deux matelots mutilés étaient là gémissant à ses pieds... et le troisième était mort.

— Je te dis que ça n'est rien, mon petit Cornille, reprit Jean Bart en embrassant son fils avec tendresse et le faisant asseoir près de lui sur le banc de quart ; je te dis que ça n'est rien ; ça n'attrape que des lâches... et comme tu n'as pas peur ni moi non plus, ça ne nous regarde pas.

A ce moment, Peter Mall, le lieutenant de Jean Bart, lui vint demander s'il fallait tirer ; car la hollandaise, ayant viré, revenait sur la *Railleuse* serrant le vent.

—Non, sainte croix ! non... qu'on soit paré pour l'abordage ; et, en attendant, ronge encore ton feu, vieux Mall, attends ces buveurs de bière bord à bord, et, une fois là, envoie-leur ça... mais de près, à la dunkerquoise : " que la bourre ferme le trou de la balle et lui serve d'emplâtre..." n'est-ce pas, mon brave petit Cornille ? ajouta Jean Bart en serrant dans ses mains les mains glacées de son fils toujours tremblant.

A ce moment, la hollandaise, se trouvant à demi-portée de canon de la *Railleuse*, dévia un peu de sa ligne, et une nouvelle bordée de fer vint rugir dans les appareils de la frégate, fit peu de dommage, mais emporta un second timonnier qui assurait la drisse de pavillon du bâton de poupe.

Cornille Bart ne put surmonter sa terreur ; il se jeta sur le pont en s'écriant :

—Grâce, mon père !... j'ai peur, je suis perdu !

A cet accent nerveux, profond et insurmontable de l'effroi poussé jusqu'au dernier paroxysme, Jean Bart jeta un terrible et déchirant regard sur son enfant. En une seconde, mille idées contraires, furieuses, navrantes, désespérées, passèrent sur son large front comme des nuées d'ouragan... mais il fallait agir.

Pendant que le malheureux enfant se cachait aux pieds de Jean Bart, sa frégate allait aborder l'ennemi et son équipage l'observait en silence... Jean Bart prit alors un épouvantable parti : saisissant un bout de manœuvre et se faisant aider par Peter Mall, il releva son fils et l'attacha au mât d'artimon, droit, debout, faisant face à l'avant ; puis sautant sur le couronnement, il commanda : Feu ! feu !... partout !

La volée de la *Railleuse* partit à longueur de refouloir...

—Aborde ! cria alors Bart d'une voix tonnante ; et, au même instant, repoussant le timonnier, il lui prit la barre, la mit toute dessous ; et, tournant la tête vers son fils, il jeta ses yeux sur lui avec une indicible expression d'angoisse et de honte...

Mais quelle fut sa gloire ! son enfant était encore pâle... mais il redressait fièrement sa tête, et son air fixe et hardi changea le regard d'abord si douloureux de son père en un regard de triomphe.

Jean Bart enleva le corsaire hollandais. Par sa résolution héroïque, il avait créé un vice-amiral pour la France et assuré la discipline à son bord.

Ce fait, à lui seul, nous peint mieux le corsaire que toutes les paroles élogieuses que l'on pourrait écrire. C'est vrai qu'il fut fait prisonnier par les Anglais et incarcéré à Plymouth. Mais, si l'on réfléchit aux circonstances, on voit que cette infortune ne fut pas une défaite. Jean Bart et Forbin n'avaient que deux petites frégates pour convoyer quatre batiments marchands ; les Anglais avaient deux vaisseaux de 42 et 48 canons ; Jean Bart eut la douleur de voir son lieutenant et une partie de son équipage le désertir lâchement ; les quatre navires marchands s'enfuirent au lieu de se battre, et enfin, ce ne fut qu'après avoir lutté pendant deux heures dans ce combat inégal et qu'après avoir été blessé, qu'il consentit à se rendre.

Du reste, les Anglais ne le gardèrent pas longtemps. Une nuit, Jean Bart scia les barreaux de la fenêtre de sa prison, se laissa glisser le long des rochers de la rade de Plymouth, sauta dans un canot avec Forbin et après 48 heures et 64 lieues de traversée, durant lesquelles il rama sans relâche et avec *une vigueur infatigable*, dit un récit du temps, il aborda près du port de St-Malo.

Ce fut à la suite de cette évasion, le 25 juin 1689, que Jean Bart fut

fait capitaine de vaisseau. Dès lors, il compta à la cour et on le consulta sur les armements à faire, sur les expéditions à entreprendre. Son courage ne faillit jamais.

Depuis longtemps, il sollicitait en vain près de Seignelay la création d'escadres de courses ; mieux inspiré, Pontchartrain cède à ses instances au commencement de l'année 1691. La France n'eut pas lieu de le regretter. Dès le 24 octobre de la même année, Jean Bart, à la tête de 7 frégates et d'un brulot, enlève, malgré 37 vaisseaux anglo-bataves qui le bloquaient depuis quinze jours, quatre navires anglais richement chargés et met le feu à 80 autres navires marchands. Puis, il alla faire une descente en Angleterre, à Newcastle, où il brûla 200 maisons et d'où il ramena à Dunkerque pour 500,000 livres de prises. A peine y a-t-il remis en état trois de ses meilleurs navires, qu'il repart croiser dans le nord, attaque une flotte hollandaise, prend le plus grand des trois vaisseaux de guerre qui la convoyaient, met en fuite les deux autres et amène au port de Dunkerque les navires de la flotte et ses riches marchandises, notamment des blés, seigles et orges vivement désirés en France.

A la brillante affaire de Lagos, où la marine française se releva de l'échec de La Hougue, Jean Bart prit pour sa part six navires anglais de 24 à 50 canons, tous richement chargés.

La même année, le 15 décembre, nous le retrouvons capturant trois frégates anglaises.

Vient le combat qui mit le comble à sa gloire, non pas tant par l'intrépidité déployée par Jean Bart contre des forces supérieures (il nous y a habitués), que parce qu'il fut l'un des services les plus grands rendus au pays à cette époque : le blé qui se vendait 30 livres la mesure descendit tout aussitôt à 3 livres.

Laissons Jean Bart lui-même nous raconter, avec sa modestie ordinaire, cet exploit du Texel, dans une lettre au ministre :

“ DUNKERQUE, le 3 juillet 1694.

“ J'ai l'honneur, Monseigneur, de vous rendre compte que, le 29 de mois dernier, je rencontraï entre le Texel et la Meuse, huit vaisseaux de guerre hollandais, dont l'un portait le pavillon contre-amiral. Ils avaient arrêté la flotte de grains destinée pour la France et avaient amariné les vaisseaux qui la composaient, après en avoir tiré les marchandises. Je crus devoir les combattre pour leur tirer cette flotte. J'assemblai tous les capitaines de mon escadre, et après avoir tenu conseil de guerre où le combat fut résolu, j'abordai le contre-amiral de 58 canons, lequel j'enlevai à l'abordage après une demi-heure de combat. Je lui ai tué ou blessé 150 hommes. Le contre-amiral *Hyde de Frise*

a un coup de pistolet à la poitrine, un au bras gauche, et trois coups de sabre à la tête. Je n'ai perdu que 3 hommes. J'ai 27 blessés.

“ Le *Mignon* a pris un de ces 8 vaisseaux de 50 canons. Le *Fortuné* en a pris un de 30. Les cinq autres ont pris la fuite, après m'avoir vu enlever leur contre-amiral.

“ J'ai amené ici 30 navires de la flotte, lesquels sont en rade.

.....
 “ L'express qui vous remettra cette lettre est mon fils, qui a vu l'action.

“ CHEV. BART.”

Comme dit le *Journal de Dangeau*, cette action fut très glorieuse pour Bart, très utile à l'Etat, et fit plaisir au roi.

En réponse à cette lettre, Louis XIV nomma enseigne de vaisseau le jeune Cornil, âgé de 17 ans et dès le mois d'août il envoya au père, depuis longtemps chevalier de St-Louis, des lettres de noblesse.

Je ne vous montrerai pas Jean Bart au milieu des périls du siège de Dunkerque : Le salut de la ville lui fut dû en grande partie. Je n'essaierai même pas de vous le peindre traversant, le bou-te-feu à la main, 22 navires de guerre qui lui barraient le passage ou encore passant fièrement devant 13 gros vaisseaux de guerre Hollandais à la lueur sinistre de 40 de leurs vaisseaux marchands auxquels il a mis le feu. Encore moins essaierai-je de vous raconter son hardi voyage à Dantzick, lorsqu'il conduisit à la Pologne le roi que Louis XIV lui destinait et qui eut fait son bonheur. Non, car ce serait un livre qu'il faudrait écrire et je n'en ai ni le temps ni le désir.

Qu'il me suffise de dire qu'après la paix de Ryswick, due en grande partie à son génie entreprenant, Jean Bart songea au repos et à la retraite.

Mais la guerre de la succession d'Espagne vint bientôt le rappeler à sa vocation. Nous lisons dans Faulcannier :

“ Le roi qui s'attendait à une rupture, avait ordonné d'armer dans les ports, surtout à Dunkerque. Jean Bart devait être à la tête d'une escadre, sur le magnifique et fin voilier le *Fendant*, de 70 canons que le roi lui avait envoyé des chantiers du Hâvre, construit pour lui et à son gré.

“ Mais ravi de monter ce navire, il travailla avec tant d'activité à mettre les vaisseaux en état d'aller en mer, qu'il fut surpris d'une pleurisie qui le mit au tombeau le 27 avril 1702. Il fut regretté de tout le monde et particulièrement du roi.”

Pour résumer cette brillante carrière, il me suffira de rappeler les chiffres suivants tirés des registres de l'amirauté : En 40 ans de guerre, les seuls corsaires dunkerquois firent aux ennemis 34,750-

prisonniers, prirent ou coulèrent 4,344 navires et vendirent, à moitié prix, dans les ports de France, pour 158,175, 276 francs de prises, sans compter celles qu'ils rançonnèrent en mer.

Qui ne comprendrait, après cela, la terreur que le seul nom de Jean Bart, le roi des corsaires, excite encore en Hollande et en Angleterre, et, par contre, l'enthousiasme qu'il eveille dans le pays qui lui donna le jour? Le vaisseau-école, affecté aux jeunes élèves de la marine française, s'appelle le *Jean Bart* et à chaque heure, le célèbre carillon de Dunkerque joue un air beau, quoiqu'un peu solennel, créé en l'honneur de Jean Bart. Partout où se retrouve un cœur français, le nom de Jean Bart y est écrit en lettres d'or comme celui d'un des héros de notre race et d'une des plus pures gloires de son pays.

(A continuer)

LE CARDINAL DECHAMPS.

L'histoire de l'Eglise au XIX^e siècle est pleine de contrastes. Nous voyons des luttes et des persécutions acharnées, mais les épreuves ne sont pas sans compensations. Si le mal s'affermait avec audace, le bien aussi multiplie ses efforts. Si l'Eglise a des ennemis, elle a aussi des défenseurs ; elle a surtout ses évêques, pleins de foi, de science et de zèle, et plus étroitement que jamais unis au siège de Pierre. Comme autrefois le préfet du prétoire Modeste l'apprit de Saint-Basile, ainsi nos persécuteurs modernes ont pu apprendre des Dechamps, des Ledochoski, des Guëlbut et des Freppel, ce que c'est qu'un évêque. Pour nous, messieurs, nous ne sommes pas sans le savoir, cependant il nous sera utile de nous en convaincre encore davantage. C'est dans ce but que je vous offre le résumé d'un livre publié récemment, et qui m'a paru fort intéressant et plein d'utiles leçons : Je veux dire la vie du cardinal Dechamps, archevêque de Malines, etc., par le P. Henri Saintrain, de la congrégation du T. S. Rédempteur.

Ce nom ne vous est pas inconnu ; mais, comme moi, vous aimerez à mieux connaître un homme qui a été l'une des gloires de l'Eglise et qui a fait l'honneur de son pays.

“ En lisant la vie de Mgr Dechamps, on admire d'abord ce que j'appellerai l'unité dans le caractère, les dispositions et la vocation. Cet esprit sérieux méprise naturellement les folies et les vanités du siècle ; cette âme droite se détourne de l'erreur et cherche la vérité à son unique source ; ce grand cœur ne peut appartenir qu'à Dieu seul. Ces dispositions si favorables furent puissamment aidées, il faut le dire, par l'éducation chrétienne et solide que le jeune Victor Dechamps eut le bonheur de recevoir, par le milieu où il vécut, qui était composé des hommes les plus distingués de la Belgique, et enfin par les circonstances particulières où se trouvait alors son pays. C'était l'époque où la Belgique, fatiguée des injustices et de la persécution religieuse dont elle était victime de la part du gouvernement des Pays-Bas, secouait le joug et se séparait de la Hollande. Les catholiques s'efforçaient d'assurer à l'Eglise, dans la nouvelle constitution, les droits et les prérogatives qui lui reviennent dans le gouvernement des nations chrétiennes. Victor Dechamps et son frère Adolphe, qui devait plus tard être un des membres les plus distingués du parlement de Belgique écrivirent dans les journaux des articles qui furent remarqués et admirés. Mais une cir-

constance assez singulière détermina alors le futur cardinal à quitter le monde.

“ Le 21 juillet 1831, le nouveau roi de Belgique, Léopold faisait son entrée triomphale dans la capitale de son royaume. Victor Dechamps fut témoin des pompes de cette fête et de la joie du peuple. Or, ce fut à cet instant même qu'il sentit plus vivement que jamais le néant des choses d'ici-bas, et qu'il prit la résolution de servir “ *la cause éternelle et un roi qui ne passe pas.*” Au mois d'octobre de l'année suivante il entra au grand séminaire de Tournai où il se fit bientôt remarquer par sa piété, ses talents et son zèle pour l'étude. Déjà l'on voyait en lui un futur dignitaire de l'Eglise.

Mais ce fut justement cette perspective qui porta le jeune séminariste à embrasser un état plus parfait et à chercher dans le cloître un asile contre toutes les tentations de l'orgueil et de la vaine gloire. Ordonné prêtre le 20 décembre 1834, il pria pour que la science qui enfle ne prit pas en son cœur le dessus sur la science de Dieu. La lecture de la *Vie* et des œuvres de Saint Alphonse de Liguori, et sans doute aussi le spectacle des vertus pratiquées par les religieux du T. S. Rédempteur, firent naître en lui le désir d'entrer dans cette communauté. Il s'y détermina après avoir consulté son directeur de conscience et plusieurs ecclésiastiques. La joie et les consolations qu'il éprouva en se livrant aux premiers exercices du noviciat lui firent comprendre qu'il était bien dans l'état où Dieu le voulait. “ Jusqu'à la fin de sa vie, dit son biographe, il aimait à répéter : ‘ Je suis certain de ma vocation religieuse, et, grâce à Dieu, jamais elle n'a été combattue par la moindre pensée.’ ”

II

L'inébranlable assurance que le Père Dechamps avait de sa vocation religieuse devait naturellement le remplir de zèle et d'activité dans le service de Dieu. Envoyé souvent de Wittem comme professeur d'Ecriture Sainte et préfet des étudiants, il s'acquitta de ces fonctions avec une habileté, une science et une exactitude qui lui attirèrent l'admiration et l'affection de tout le monde. Les soins qu'il donnait à instruire et à diriger ses jeunes frères ne l'empêchaient d'avoir avant tout l'œil ouvert sur lui-même et de travailler avec ardeur à son avancement spirituel. Par les études profondes auxquelles il se livrait, il amassait les trésors de science qui devaient lui servir plus tard dans sa vie publique. Car cette lumière ne devait pas rester sous le boisseau. Ayant renoncé à tout, et surtout à lui-même par sa profession religieuse, il était par là devenu apte à tout et capable des plus grandes actions, comme tous ces pauvres volontaires, dont la parole et les

exemples ont opéré plus de merveilles que la fortune et la puissance humaines. Les honneurs et les dignités auxquels il avait renoncé pouvaient encore venir le chercher, il aurait désormais grâce d'état pour résister à leur enivrement, et la force nécessaire pour en supporter le poids.

Les débuts du Père Dechamps comme prédicateur datent de 1840. Quoiqu'il ne s'écartât pas de la manière simple et populaire adoptée par la congrégation du T. S. Rédempteur, son talent oratoire ne le laissait pas de se manifester, et il eût bientôt à paraître dans les premières chaires du pays. Après avoir prêché aux exercices du mois de Marie, en 1841, il réunit ses conférences et en fit un traité qu'il publia sous le titre de la *Nouvelle Eve*, comme un hommage à la Mère bénie à qui il se disait redevable de la grâce de sa vocation.

En 1844 le Père Dechamps contribuait à la fondation de l'Archiconfrérie de la Sainte-Famille, dont le but était de fournir aux chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, mais surtout aux chrétiens des classes ouvrières, des modèles de conduite dans la Sainte-Famille de Nazareth. Cette association eût un succès extraordinaire et remédia efficacement aux désordres causés par l'irréligion, l'ivrognerie et la mauvaise éducation des enfants.

En même temps l'actif ouvrier du Seigneur prenait la plume d'abord pour venger et glorifier le thaumaturge de la Belgique, Saint-Hubert, puis pour célébrer l'institution de la fête du Saint-Sacrement dans la ville de Liège, et enfin pour faire l'apologie des ordres religieux, dans une brochure intitulée "Saint-Vincent-de-Paul et la plus grande de ses œuvres."

En 1846, à l'occasion du 6ème centenaire de la Fête-Dieu, un jubilé solennel avait lieu à Liège. Les premiers prédicateurs français, le Père de Ravignan, l'abbé Dupanloup, M. St-Parisis, y furent entendus alternativement avec le Père Dechamps et d'autres orateurs Belges, et l'éloquent rédemptoriste ne fut pas jugé inférieur à ces illustrations de la chaire contemporaine.

Mais les travaux apostoliques du P. Dechamps ne furent pas longtemps sans ébranler sa santé, naturellement peu robuste. Dans le but de réparer ses forces, ses supérieurs l'envoyèrent visiter Rome et l'Italie. Le Père, dit son biographe, fit ce voyage en amour de la belle nature, en artiste, en philosophe chrétien, en théologien, en fils dévoué de l'Eglise Romaine et de Saint-Alphonse. Les impressions qu'il a consignées dans sa correspondance, forment une lecture des plus instructives et des plus agréables. On y voit l'idée élevée et juste, qu'il avait de l'art et du beau. "La pensée religieuse, écrit-il, est grande dans toutes ses manifestations. Aussi, la mesquine sécheresse du culte protestant prouve-t-elle, à sa manière, que le protestantisme n'est

pas le fruit d'une inspiration religieuse, mais d'un simple principe de négation ; sa vie n'est qu'un reste. Qu'est-ce, après tout, que l'art inspiré par la foi, sinon une source d'occasions sensibles de bonnes pensées?... La foi est le principe d'inspiration le plus élevé. Aussi, voyez ce que sont, en présence des grandes œuvres chrétiennes, les œuvres renouvelées du paganisme."

Au sujet du paysan italien, le Père Dechamps observe qu'il est non seulement plus moral, mais aussi, plus intelligent que les gens de la même classe dans les régions septentrionales, qu'il est en outre mieux vêtu, qu'on l'entend plus souvent chanter que pleurer, et que le paupérisme fait bien moins de ravage en Italie que par exemple, en Angleterre, le pays industriel par excellence.

Les principaux incidents de ce voyage furent, pour le Père Dechamps, sa visite à Nocera, au tombeau de Saint-Alphonse de Liguori, fondateur de la Congrégation du Très-Saint Rédempteur, puis son séjour à Rome, et son entrevue avec le Pape. Dans l'audience privée qu'il obtint de Pie IX, il plaida la cause de la congrégation pour obtenir que le supérieur général résidât non à Nocéra, où le retenait l'exigence du gouvernement napolitain, mais à Rome, centre de l'unité catholique, où sont fixés les généraux des autres ordres religieux.

En résumant les observations faites dans ce voyage, il constate surtout le fait très alarmant que si les sectes hérétiques s'en vont, c'est pour faire place à une division plus générale et plus terrible. C'est celle qui est créée par le rationalisme et le positivisme.

Après trois ans passés au couvent de Tournai, dont il avait été nommé recteur, le Père Dechamps retournait en 1849 en Italie, pour aller traiter les affaires de son ordre auprès du Pape et du roi Ferdinand II. C'était pendant l'exil du Pape à Gaëte et à Portici. Ces affaires donnèrent au Souverain Pontife l'occasion de connaître et d'apprécier de plus en plus son mérite.

Pendant ce voyage, des événements d'une nature grave se passaient en Belgique. Le parti révolutionnaire et maçonnique, à force d'audace et d'activité, parvenait à faire adopter par les chambres un projet de loi organisant l'enseignement moyen sur des bases également contraires aux droits de l'Eglise et aux volontés formelles du congrès national. Ce parti, il est bon de le remarquer, n'avait montré aucun empressement à soustraire la Belgique à la domination de la Hollande. Le régime protestant est celui qui convient mieux à la révolution. Cependant, les libéraux se laissaient entraîner dans le mouvement national qui amena l'indépendance. Les catholiques eurent alors le grand tort d'insérer dans la constitution nouvelle des articles qui assuraient la liberté de propagation à toutes les doctrines. C'était de l'indifférentisme en pratique. Autre fait digne de remarque, les libéraux ne voyant

pas au premier moment que cette liberté devait tourner à leur avantage, et intimidés sans doute par le chiffre imposant de la majorité catholique, déclarèrent hautement que la liberté en tout et pour tous n'était pas leur devise. Et ils s'en expliquaient assez naïvement en ajoutant : " La société religieuse est puissante en Belgique ; nous croyons de notre devoir de surveiller sa marche et de combattre ses envahissements." (1) D'où il faut conclure que les libéraux veulent la liberté pour eux-mêmes, mais nullement pour les autres, et qu'ils savent merveilleusement, ces farouches intransigeants, adopter leurs principes aux circonstances.

Du reste les francsmaçons belges ne furent pas longtemps sans voir les avantages que leur donnait la trop grande bonne foi des conservateurs catholiques. Luttant déjà par la concurrence contre l'enseignement chrétien, ils voulurent l'étouffer par l'émancipation de l'Etat, etc.; pour cela ils firent abroger les clauses de la constitution trop favorables aux catholiques, et surtout la loi de 1842 sur l'instruction primaire, en vertu de laquelle l'enseignement chrétien était la base de l'éducation, et ses ministres avaient dans la direction de l'école la part d'autorité qui est indispensable à l'accomplissement de leur mission. En 1850, ils réussirent à faire voter, sur l'enseignement moyen, un projet de loi substituant l'Etat à l'Eglise dans la direction de l'école. Le roi Léopold, malheureusement trop porté à favoriser la secte, signa ce projet, mais la population belge n'était pas encore mûre pour l'indépendance religieuse. Elle se montra tellement défavorable à la nouvelle loi que force fut au gouvernement d'en venir à une entente avec l'épiscopat et de signer la convention d'Anvers qui, pour le moment du moins, remit le contrôle de l'éducation sous le contrôle légitime de l'Eglise. M. Adolphe Dechamps prit une part très active à cette lutte, et son frère, alors en Italie, ne lui ménagea pas les exhortations et les encouragements.

Dans ces entrevues avec le Pape le Père Dechamps eut occasion de connaître parfaitement les vues et les sentiments du Saint-Siège sur les agissements du parti hostile à l'Eglise et il put s'en faire une règle pour sa conduite et celle des autres catholiques.

A son retour en Belgique il fut chargé de faire l'oraison de la reine, Louise Marie d'Orléans, morte le 11 octobre 1850. Il donna la mesure de son talent oratoire dans ce discours qui eut un grand retentissement. Sa réputation, dit son biographe, grandit encore par suite de l'avant de 1852 et du carême qu'il prêcha dans la vaste église de Saint-Joseph à Bruxelles.

(1) *Les Sociétés Secrètes et la Société*, par Mgr Deschamps et Claudio Jannet, vol. II, chap. 13.

Sa prédication produisait les plus heureux fruits. En même temps ses vertus et ses hautes capacités lui valaient d'être nommé successivement supérieur provincial de son ordre en Belgique, recteur à Tournai et à Bruxelles. L'état de sa santé lui ayant rendu trop pénibles les travaux de l'apostolat, il employa son activité, son zèle et sa science à la composition de différents ouvrages, qui firent admirer l'écrivain autant que le prédicateur. Ce fut d'abord un livre intitulé : *La parole de Pie IX*, au sujet du dogme de l'Immaculée Conception et des erreurs modernes condamnées par le pape ; puis les *entretiens sur la démonstration catholique de la révélation chrétienne*, œuvre que l'on compara aux *Soirées de Saint-Petersbourg* et qui fut complétée par un autre traité : *Le Christ et les Antechrists. La question religieuse* et les *Lettres philosophiques et théologiques sur la démonstration de la foi* se rapportent au même sujet et répondent aux contradictions que ces ouvrages avaient soulevées. En prenant à parti les erreurs modernes, le Père Dechamps devait nécessairement se trouver en face de cette œuvre ténébreuse qui s'est faite le propagateur par excellence de l'erreur et du mal : la Franc-maçonnerie. Il l'a dénoncée dans un opuscule plein de science et de force. En même temps il répondait à un autre grand besoin de notre temps, par *l'Avertissement aux familles*, où il montre la nécessité d'imprégner de christianisme l'instruction que l'on donne à la jeunesse. Cette série d'ouvrages apologetiques se termina par deux brochures, l'une intitulée : " Pie IX et les erreurs contemporaines " et l'autre : " Appel et défi." Cette dernière fait voir l'impuissance où le principe du libre examen met le protestantisme à repousser les attaques de la libre pensée.

Non moins zélé pour la défense de la morale chrétienne que pour celle du dogme, le Père Dechamps jugea nécessaire en 1857 d'élever la voix contre les faiblesses, les folies et les abus de la vie mondaine. Le sermon qu'il fit à cette occasion, au dire de son biographe, lui attira force coups de langues de la part des danseuses et coups de griffes de la part des lionnes. Il y répondit en imprimant sa malencontreuse conférence avec des explications. Ce n'était pas le moyen de reconquérir son crédit : " Le Père Dechamps n'était plus le bon Père d'autrefois, il devenait exagéré, il prétendait condamner les plaisirs honnêtes : il voulait faire des carmélites, des clarisses de toutes ses pénitentes etc.. Il se vit forcé d'exposer de nouveau sa doctrine dans une seconde brochure : *Le murmure des salons et la vérité* où il déclare et prouve que si certains plaisirs sont permis, *la vie de plaisir* est réprouvée par la raison, combien plus par la religion."

Puis il revient sur le même sujet, et spécialement sur les danses à la ronde, dans un sermon prêché durant le carême suivant, en présence de la Cour. D'où l'on peut conclure que le Père De-

champs n'était courtisan ni vis-à-vis des grands, ni vis-à-vis de la foule, et qu'aucune considération humaine n'arrêtait la liberté de sa parole. Cet épisode est donc assez significatif. Le monde est partout le même, et nous pouvons nous demander ce qui arriverait ici dans le cas où l'un de nos prédicateurs, fut-ce le plus admiré et le plus en vogue, s'avisait de commettre la même incartade que le Père Dechamps.

Il importe de mentionner ici la part active et importante que le Père Dechamps prit en 1860 à la fondation et à l'organisation des zouaves pontificaux, de concert avec Mgr de Meinde et le général de Lamoricière.

III

La renommée toujours croissante du savant et zélé rédemptoriste avait déjà fait à différentes reprises, mentionner son nom quand il s'était agi de remplir des vacances survenues dans l'épiscopat de Belgique. L'humble religieux avait même dû faire des instances auprès de Pie IX pour repousser cet honorable mais lourd fardeau. Ce n'avait été que partie remise. En 1865, l'évêque de Namur étant venu à mourir, le Père Dechamps fut nommé pour le remplacer. Il fut seul à s'affliger de cette nomination que la Belgique catholique accueillait avec un véritable transport de joie.

Mandé immédiatement à Rome par Pie IX, il exprima encore une fois la crainte que le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de remplir les devoirs qu'on lui imposait, ce à quoi le Pape répondit avec beaucoup d'apropos ; " Ce sont vos travaux littéraires qui vous ont rendu malade ; les voyages que vous serez obligé de faire à travers votre diocèse et les distractions de toute sorte que vous apportera votre nouvelle charge seront favorables à votre santé."

Il fut sacré à Rome, dans l'église des Rédemptoristes, par le Cardinal de Reisach, assisté de Mgr Manning, archevêque de Westminster, et de Mgr Bérardi, archevêque de Nicée.

Dans la première lettre pastorale qu'il adressa de Rome aux fidèles de son diocèse, Mgr Dechamps, tout en faisant l'éloge de son prédécesseur, énumérait les qualités qui doivent distinguer un évêque, et se traçait aussi à lui-même un programme. Mgr Debesselle, disait-il, était un homme de Dieu, pacifique et fort. Il a inspiré à ses prêtres l'amour de la prière et de l'étude, la ferveur intérieure, le zèle charitable qui fait le bien sans bruit, mais avec constance, et qui sait unir la douceur avec la fermeté, la modération et le courage.

Avant de quitter l'Italie, Mgr Dechamps eut à prononcer l'oraison funèbre du général de Lamoricière, pendant le service funèbre célébré à Frascati pour l'âme du vaillant défenseur du Saint-Siège.

La réception que la ville de Namur fit à son nouvel évêque témoigna de l'estime universelle dont jouissait Mgr Dechamps et du bonheur qu'éprouvaient ses diocésains en voyant à leur tête un homme aussi éminent. Le nouvel élu montra bientôt qu'il était à la hauteur de la mission qu'il venait d'assumer. Il se mit sans tarder au courant des affaires de son diocèse, s'assura du concours de collaborateurs actifs et prudents, et régla sa maison d'une manière conforme à la fois à la dignité épiscopale et à la simplicité religieuse. Un trait assez caractéristique est qu'il voulut avoir dans sa maison un religieux rédemptoriste, avec lequel il se rencontrait aux heures de récréation. " Il continua la tradition de son prédécesseur, qui avait habitué quatre-vingt dix pauvres de la ville à venir chaque mois à l'évêché recevoir un franc chacun. Mgr Dechamps avait en outre une liste de pauvres honteux, à chacun des quels il faisait remettre cinq francs par mois.

L'enseignement catholique devait naturellement avoir la première place dans la sollicitude et les efforts de Mgr Dechamps, les maisons de charité, et fit de l'instruction religieuse de la jeunesse, le sujet de son premier mandement du carême.

Ce fut sur ce terrain de l'enseignement qu'il eût pour la première fois à engager la lutte que le bon pasteur doit livrer pour la protection de son troupeau contre les ennemis de Dieu et de l'église. Le gouvernement belge, sous l'inspiration trop évidente de la société maçonnique, renouvela en 1864 les tentatives qu'il avait déjà faites pour soustraire l'enseignement à l'influence de l'église. Cette fois, ce fut en confisquant les bourses d'étude fondées dans les institutions catholiques pour en faire servir le revenu au profit des institutions neutres patronnées par l'état. Les évêques Belges protestèrent hautement contre cette loi civile, dans un mémoire collectif adressé au clergé : Mgr Dechamps publia de plus une circulaire où il montrait combien était injuste la conduite du gouvernement et qu'il terminait en ces termes : " L'acte qui dépossède de leurs attributions reconnues, acceptées, garanties par la puissance publique, les collateurs des bourses nommés par les fondateurs, méconnaît et viole ouvertement un droit inaliénable, imprescriptible ; et la conscience défend de prendre part à l'exécution d'un tel acte."

Cette attitude ferme de l'épiscopat n'empêcha pas la loi d'être votée et mise à exécution, cependant elle obligea l'état de restituer plus tard une partie des fondations usurpées. Mais le gouvernement, une fois entré dans la voie de l'injuste et de l'arbitraire, allait continuer le système de persécution ainsi inauguré à l'égard des catholiques.

(A suivre.)

LE NORD.

(Suite.)

Le sucre que l'on fait avec la sève de l'érable est d'une finesse exquisite. Dans les cantons du Nord on exploite peu cette industrie et les sucreries y sont sur un très mauvais pied. On agit différemment dans les cantons de l'Est où chaque cultivateur a sa sucrerie avec des appareils puissants d'évaporation. L'ami Thibault, le célèbre Thibault, possède sur sa ferme de Sutton une sucrerie où il fait du sirop à s'en lécher le pouce et l'index.

Le CHÊNE est grand. Il est d'une haute utilité en Europe et en Amérique. Pour les savants, disons qu'il était en grande vénération chez les anciens Grecs qui prétendaient que cet arbre rendait des oracles. Nos ancêtres, les Gaulois, n'avaient pas moins de respect pour lui. Les Druides allaient, une fois par an, avec les plus grandes cérémonies, couper avec une serpe d'or le gui du chêne. Chez les modernes, ses feuilles tressées formaient la couronne civique donnée au citoyen vertueux, comme symbole de la liberté et comme expression de la reconnaissance publique.

Le bois du chêne blanc, que l'abbé Provancher appelle *Quescus Alba*, et qui porte le gland doux, est dur, élastique, très pesant, très résistant. L'arbre a une hauteur de 60 à 80 p. sur un diamètre de 3 à 4 p. On l'emploie dans les bâtisses pour faire les charpentes, les portes, les fenêtres, les boiseries, etc. Il sert pour la construction des navires et la menuiserie. On en fait des douves et des cercles de tonneaux. Les menuisiers en fabriquent des meubles, les charrons des jantes, des raies pour les roues de voiture. Les sculpteurs l'emploient pour la décoration des monuments.

Le chêne rouge, que l'abbé Provancher appelle *Q. rubra*, est un arbre de 60 à 70 p. avec un diamètre de 3 à 4 p. à écorce crevassée et il produit des glands amers. Son bois est d'un grain grossier, poreux, roussâtre, inférieur à celui du chêne blanc, mais fournissant un excellent combustible.

Le gland rôti sert à faire un café bon aux personnes rachitiques et faibles. Légèrement torréfié, le gland est bon contre la dysenterie et la coqueluche. Le gland râpé est bon contre la colique venteuse

Les glands engraisent rapidement les cochons dont la chair acquiert, avec cet engrais, un fumet de sanglier.

L'écorce des chênes fait du tan utile dans la fabrication des cuirs. Lorsque cette écorce a servi on la fait sécher et on l'emploie comme combustible. Les jardiniers emploient l'écorce qui a servi aux tanneurs pour faire leurs couches.

Le HÊTRE dont le fruit à trois angles, d'un brun luisant, est appelé faine, est un arbre de 50 à 60^{p.}, à écorce grisâtre, presque sans crevasses ni gerçures.

Le bois du hêtre est sujet à se fendre et à se tourmenter, éprouvant par la dessiccation un retrait considérable, cependant d'un grain serré qui le fait rechercher pour les montures des outils de menuisiers. Il convient au chauffage, même vert, quoique moins que l'érable et le bouleau. Le charbon qu'on en tire est estimé. Quoique propre à la charpente et à la menuiserie, il est sujet aux vers, sujet à se fendre et à se rompre. On s'en sert dans la marine pour les pièces de bois qui doivent être continuellement submergées, car il se conserve bien dans l'eau. On en fait, en outre, des bordures de tamis et de cribles, des caisses de tambours, des jougs de bœufs, des pelles, des battoirs, des rouleaux, des jantes de roues, des socs de charrue, des bois de fusils communs, des sabots, des manches de couteaux.

Son écorce peut être employée pour le tannage des peaux. Les animaux frugivores et les volailles aiment les faines en général beaucoup ; les cochons surtout en sont friands, et ils engraisent rapidement sous l'influence de cet aliment ; mais la chair et le lard de ces animaux sont alors moins bons que lorsqu'ils se sont nourris de glands ou de grains. L'amande de la faine est agréable à manger, mais devient un poison pris avec trop d'abondance. On en retire une huile excellente qu'on peut employer dans les cuisines pour la préparation de certains mets ; elle est aussi très bonne à brûler. On peut utiliser les feuilles des hêtres pour les donner aux moutons qui les mangent avec plaisir, même lorsqu'elles sont sèches.

Le TILLEUL ou bois blanc est un bel arbre qui orne bien les parcs. A l'aide de la taille on peut lui faire former des allées voûtées, des amphithéâtres, des galeries, etc. Il se prête facilement à tous les caprices que les ciseaux du jardinier lui imposent. Il parvient à une grosseur prodigieuse. On a vu des tilleuls de 30 pieds de tour. Le bois du tilleul est blanc, plein et léger, mais liant et facile à travailler. Il est excellent pour la sculpture et pour le tour. On en fait des touches de pianos, des vases, des sabots, des pelles, des fonds et des panneaux de voitures.

Son écorce interne est très forte ; on en fabrique des cordes, des lignes qui pourrissent difficilement.

On dit que le miel que les abeilles butinent sur les fleurs du tilleul est toujours d'une qualité supérieure.

Comme combustible il est peu estimé. Son charbon peut servir à la fabrication de la poudre à canon.

Les feuilles peuvent être utilisées comme fourrage pour les animaux, même quand elles sont sèches.

La sève du tilleul contient du sucre. On fait avec ses fruits et quelques-unes de ses feuilles broyées ensemble, une espèce de bon chocolat, mais qui se détériore vite.

Les fleurs employées en médecine agissent principalement sur le système nerveux. On les administre en infusion.

L'ORME est un des plus grands arbres de nos forêts. Son bois est plein, ferme, souvent rustique, difficile à travailler et sujet à se tourmenter. C'est pourquoi on s'en sert peu pour la charpente. Les loupes fournissent aux ébénistes des lames de placages, sillonnées de veines nombreuses. On fabrique encore avec l'orme des charrues, des herses, des jarrets de roues, des essieux. Comme son bois se conserve bien dans la terre et sous l'eau, on en fait des tuyaux et des corps de pompe.

Les feuilles de cet arbre servent à nourrir les bestiaux et conviennent même aux cochons lorsqu'on les fait bouillir. Son écorce est astringente et peut être employée au tannage des cuirs. Avec les couches intérieures de son écorce on fabrique des liens et des cordes grossières.

L'écorce et les feuilles de l'orme rouge macérées dans l'eau produisent un mucilage qu'on emploie contre le rhume et la toux ou comme un émollient maturatif à la place de la guimauve. La poudre d'orme fait d'excellents cataplasmes pour ôter les inflammations.

Les Américains ont choisi l'orme pour l'arbre symbolique de leur liberté.

Les fleurs de l'orme sont antispasmodiques, diaphorétiques.

L'amande du fruit pulvérisée et prise comme du tabac, arrête le saignement de nez.

L'AULNE a la propriété de se conserver dans l'eau: on en fait des tuyaux pour conduire les eaux. Comme il a la texture fine et serrée, qu'il est d'une belle couleur, il se travaille bien. Il peut être employé pour des meubles, des ouvrages de menuiserie et de tour.

L'écorce est astringente et fébrifuge et sert à la teinture des cuirs, etc. La racine de l'arbre est employée en médecine contre l'asthme et contre les rhumes anciens. Elle facilite la digestion des estomacs paresseux. On trouve dans les pharmacies un vin d'aunée qui convient aux personnes faibles. Les vétérinaires administrent l'aunée aux animaux domestiques pour leur donner de l'appétit et de la force. Les feuilles appliquées fraîches sont un excellent tonique pour les tumeurs.

Le **FRÈNE** est un grand arbre dont le tronc est fort droit. Son bois est ferme et liant. Il est d'abord tendre, flexible et facile à travailler ; mais avec le temps, il devient roide et fort dur. On l'emploie rarement pour les ouvrages de charpente : il convient au charronnage ; pour des échelles légères, des bâtons tournés, des manches d'outil, des chaises, des cercles et autres ouvrages qui demandent de la légèreté et de la fermeté. L'écorce est tonique et astringente. On emploie ses loupes pour le placage des meubles de prix. Ses feuilles conviennent aux moutons, aux chèvres et aux bœufs. Son écorce et ses feuilles servent à teindre les laines en bleu. C'est surtout sur cet arbre, qui a le privilège d'attirer les insectes, que l'on récolte les cantharides.

Le **CHARME** vient rarement d'une bonne grosseur. Son tronc est court, mal proportionné. Son bois, qui est blanc, est très dur et compact. Comme il est liant, il est fort bon pour le charronnage et les ouvrages du tour. Il prend bien le poli, et on le recherche pour faire les manches d'outils, les vis de pressoir, les maillets, les roues de moulin, les leviers. C'est un bois de chauffage excellent. Sous le nom de charmille il est un ornement pour les jardins, car il est susceptible de toutes les formes.

Le **PIN** dont il se fait un immense commerce au pays, est le plus haut de nos forêts. C'est un arbre résineux garni de branches rangées par étages autour du tronc. A mesure que cet arbre croît, les branches les plus basses sèchent, tombent et laissent à leur place des nœuds. Cette espèce d'arbre croît beaucoup plus vite que le chêne ; à 60 ans, il est parvenu à son dernier degré de développement, tandis qu'il faut cent cinquante ans pour le chêne. Il peut fournir de la résine depuis l'âge de 25 ans ; cet arbre peut encore fournir du bois de charpente d'une excellente qualité, parcequ'on prétend que l'extraction du suc résineux n'altère pas sa qualité, lorsqu'on a soin de ménager l'arbre. On fait avec le pin des mâts, des bordages pour les vaisseaux, des madriers, des planches pour la menuiserie, des tuyaux pour conduire les eaux. Le pin se conserve éternellement. Les baies et les bourgeons du pin sont excitants, antiscorbutiques, diurétiques, diaphorétiques. La térébenthine est le suc résineux qui découle des pins et des sapins. On retire de la racine du pin rouge, par la combustion à l'étouffée, une résine très estimée pour le goudronnage des vaisseaux.

Le **CÈDRE** est un des meilleurs, des plus beaux et des plus durables qu'on puisse employer, tant pour la charpente que pour la menuiserie. Il est rougeâtre, veiné et odoriférant, se travaille très bien. Les anciens l'employaient pour la charpente de leurs temples et pour les lambris et plafonds dont ils étaient décorés. En Canada, on s'en sert pour les poutres, les lambourdes, les piquets et les perches de clôture et le bar-

deau. Ses feuilles broyées avec du saindoux forment un excellent onguent pour les rhumatismes.

Le SAPIN est un des plus beaux arbres résineux qui croissent ordinairement sur les hautes montagnes et dans les savanes. Son tronc est fort droit et très élevé, revêtu d'une écorce unie, blanchâtre et comme cendrée ; il se termine par la pousse de la dernière sève, parcequ'à chaque pousse il s'élève d'une branche verticale ; il en paraît en même temps trois ou quatre qui s'étendent presque horizontalement, en sorte qu'il est garni de branches tout autour, disposées par étages et formant ensemble une pyramide assez régulière.

La texture de son bois n'est pas uniforme ; les cônes concentriques dont il est formé, sont séparés par des parties plus tendres et spongieuses : en sorte que chaque cône concentrique porte son aubier. Il résulte de cette organisation, que ce bois, étant équarri, ou débité en planches, présente des veines longitudinales, formées par les parties dures qui sont plus colorées. Ces veines sont d'autant plus larges que les cônes sont coupés plus près de la circonférence. Ce bois, qui est léger, tendre et facile à travailler, est également propre aux ouvrages de charpente et de menuiserie ; on en fait encore usage pour la construction des bateaux, et de toutes sortes de bâtiments de mer.

On s'en sert pour en faire des tuyaux d'aqueduc. On fait avec son écorce de la pulpe à papier. On le débite aussi en poutres, solives, chevrons, madriers et planches.

Le sapin rend de grands services en médecine. Le bois, les bourgeons sont excitants, antiscorbutiques, diurétiques et diaphorétiques. La gomme est détersive et purgative.

Le NOYER est un grand et bel arbre dont les branches s'étendent beaucoup. Son bois est plein, liant, ondulé, moyennement dur et facile à travailler. Il passe pour un des plus beaux et des meilleurs bois de l'Europe. On n'en fait pas usage en charpente parce qu'il est sujet à plier sous le fardeau, mais on l'emploie beaucoup dans la menuiserie et la meublerie. Les menuisiers l'emploient pour les lambris et pour les meubles. Les jeunes noix servent à faire des confitures laxatives. Les différentes parties du noyer sont toniques, sudorifiques et détersives.

Le CERISIER-MERISIER que tout le monde connaît par son petit fruit rouge, et le merisier à gros fruits noirs appelés *cerises d'automne*, sont deux variétés qui fournissent un beau bois. Il a une belle couleur rouge ; son tissu est fin et serré ; il est susceptible de prendre un beau poli. Quoiqu'il ne soit pas très dur, il est bien veiné ; en outre, il offre des ondulations d'un très joli effet. Aussi est-il recherché pour les travaux de menuiserie et d'ébénisterie. En faisant tremper le bois de merisier pendant un certain temps dans l'eau de chaux, on rend sa

couleur plus foncée, et il prend alors une certaine ressemblance avec l'acajou. Il sert à fabriquer des chaises, des fauteuils et d'autres meubles. Son bois est très bon pour brûler. Il donne beaucoup de chaleur et de flamme, surtout quand il est vert.

On fait avec le fruit non seulement un aliment rafraîchissant, très agréable, mais on en fait des confitures, des tartes, etc. On les fait sécher au four pour les conserver ; on en met à l'eau de vie. Les cerises servent aussi à préparer une espèce de vin ; pour cela on ôte leurs queues et on les broie avec un pilon dans un vase défoncé ; on remue de temps en temps pour activer la fermentation, et après cinq à six jours de cave, on tire le vin qui est alors fort agréable à boire et on peut le consommer de suite ou le conserver.

Le BOULEAU est une espèce de bois qui rend de grands services. Le bouleau à papier vient très gros. Son écorce sert à faire des canots d'une telle légèreté qu'ils peuvent porter la charge de moyens bateaux ; un homme suffit pour les enlever sur ses épaules ; on en fabrique aussi des vases, des étuis, etc., qu'on orne de broderies, et des *cassots* qui servent pour l'exploitation du sucre d'érable. Son bois fournit aussi un excellent combustible. On l'emploie aussi dans l'ébénisterie avec avantage. On en fait des rouleaux pour le fil.

Le bouleau est un des bois les plus utiles. Son bois est recherché des boulangers parcequ'il donne beaucoup de flamme et chauffe également le four. Il sert à faire des perches, des sabots. On en fait des vases. On peut manger l'écorce du bouleau quand elle est en sève. Cette écorce sert à faire du papier, des sandales, une couleur qui donne à la toile un roux jaunâtre, à la laine une teinte d'un assez beau jaune. On en retire aussi une huile employée en Russie et qui donne aux cuirs provenant de ce pays leur odeur particulière et une partie de leurs qualités. Son écorce est fébrifuge. Les jeunes branches du bouleau servent à faire des balais, et leurs feuilles sont excellentes pour les animaux, surtout les moutons. On hache ces feuilles et on les mélange avec d'autres aliments pour nourrir les oies et les canards.

Le charbon du bouleau est estimé pour la fabrication de la poudre.

Le merisier rouge, qui est une espèce de bouleau, vient très gros. Son bois est à grains très fins et très serrés, susceptible de prendre un beau poli. Aussi est-il très employé dans l'ébénisterie, la menuiserie, la meublerie, etc. La sève est dépurative.

“ Le merisier, dit l'abbé Provancher, est très abondant en sève ; des individus de forte taille peuvent en donner au printemps jusqu'à dix gallons et même davantage dans une seule journée. Cette sève, qui est acide et d'une saveur assez agréable, passe pour être vulnéraire, détersive, bonne contre le scorbut, la pierre, la jaunisse, pour enlever les taches qui affectent le derme du visage. En Suède on en fabrique

une boisson qui est très estimée. De toutes les substances végétales cette sève est la plus propre à imiter le vin de champagne ; on en retire aussi du vinaigre par la fermentation, et du sucre par l'évaporation."

L'ÉPINETTE noire est un bois léger, fort et élastique, très employé dans les constructions. Les planches d'épinette sont considérées les meilleures pour les barouches. C'est avec les jeunes pousses de cette espèce que l'on fabrique la *petite bière* d'épinette.

L'épinette rouge ou mélèse est un bois pesant, fort et durable, très estimé dans les constructions navales, surtout pour les courbes. C'est un bon bois de chauffage. Il est estimé pour les constructions souterraines. Il produit une gomme dont les effets sont excellents. Le sirop de gomme des sœurs de la Providence en est composé.

L'épinette blanche est beaucoup plus commune au Nord. Son bois quoique moins fort est cependant d'un teint plus clair et moins sujet à se fendiller et à se tordre, aussi l'emploie-t-on de préférence dans la menuiserie.

La PRUCHE, qui parvient à une hauteur considérable, est un bois mou, élastique, pesant, d'une contexture grossière et lâche, de peu de valeur comme bois de commerce, cependant il a la propriété de résister longtemps sans se détériorer lorsqu'il est sous le sol. On en fabrique des traverses pour les chemins de fer, des lattes, etc. Son écorce est presque exclusivement employée dans ce pays pour le tannage des cuirs. Aussi est-elle une ressource pour les colons des voisinages d'une tannerie. Le Nord a déversé pendant plusieurs années une quantité considérable de cette écorce aux tanneries de MM. Leduc & Valois, à Sainte-Scholastique. Les terres de la seigneurie de Terrebonne ont été exploitées grandement pour fournir de l'écorce aux tanneries de New Glasgow.

J'ai parlé de l'utilité de quelques-unes des essences qui composent nos forêts du Nord, non avec la prétention d'avoir fait une flore, mais pour donner aux étrangers un aperçu des services qu'offrent nos bois à l'industrie. Peut-être quelques Canadiens pourraient aussi tirer profit de cette petite étude, ne fut-ce qu'en acquérant le désir d'étudier les centaines d'autres arbres que je n'ai fait que mentionner.

Au point de vue agricole le bassin de la rivière Rouge est des plus avantageux. Il offre une immense vallée de terre d'alluvion qui pousse avec une vigueur étonnante. Les explorations avaient révélé, il y a déjà longtemps, l'excellente qualité de ce sol. M. Bouchette écrivait en 1859, dans son rapport des terres de la Couronne : " Les vallées de la rivière Rouge et de la Lièvre présentent une grande étendue de terres qui sont d'une qualité supérieure et ne sont surpassées par aucune autre du Haut ou du Bas-Canada."

"Ceux-là même, dit la brochure " Au Nord," publiée sous les auspices

des sociétés de colonisation, qui avaient apporté des vieilles paroisses des préjugés contre cette terre jaune, la préfèrent maintenant à toute autre. C'est que, disent-ils, elle est propre à toute espèce de grain, plus facile à égoutter et prête à être ensemencée plus à bonne heure au printemps : elle est aussi plus facile à engraisser et à cultiver et souffre moins pendant l'été de l'abondance des pluies, et supporte plus aisément les grandes sécheresses.

Ajoutons que ce terrain pousse merveilleusement l'herbe et le foin et fournit de magnifiques pâturages, ce qui est dû non seulement à la qualité du sol, mais à l'eau si limpide des sources et des ruisseaux qui abondent partout dans ce pays ondulé.

Il se rencontre, il est vrai, des lots ou des parties de lots qui sont impropres à la culture. Ces terrains doivent être laissés en bois pour les besoins du chauffage et des constructions ; et avec le temps ils peuvent acquérir une valeur considérable. Combien de terres, dans les vieilles paroisses, vaudraient le double de leur prix actuel, si elles n'avaient pas été déboisées.

Somme toute le sol a une haute valeur. Il faut bien qu'il en soit ainsi puisque l'on voit des lots, ayant à peine quelques arpents défrichés, se vendre, \$500, \$800, \$1,000.—(1883.)"

Nous sommes passé là en 1884, et certes, nous avons vu des fermes qui ne se vendraient pas pour plusieurs milliers de piastres.

Tous les habitants de cette vallée de la Rouge, depuis St-Jovite jusqu'à la Chute-aux-Iroquois, sont dans une ère de prospérité étonnante. Les bâtisses, les instruments agricoles, les animaux, la tenue de leurs terres, tout fait voir qu'ils ont reçu une bonne direction et qu'ils ont été payés de leurs sacrifices.

Cette vallée de la Rouge serpente tantôt rétrécie par les montagnes sur le flanc desquelles on chemine, tantôt en prenant ses ébats sur le dos des collines qui se penchent.

Combien de richesses n'a-t-elle pas portées cette Rouge !! Des millions en billots ont coulé sur ses eaux. C'est la réflexion qu'on se fait en traversant les forêts qui ombragent ses bords. On y voit encore les souches énormes qui s'y tiennent enracinées, comme pour nous faire comprendre que c'est en s'implantant dans le sol qu'on peut résister aux tempêtes de l'existence. Cette leçon est d'autant plus significative que ce sont des étrangers aussi qui sont venus dépouiller notre sol de leurs précieuses richesses. Mais malgré leur dévastation ils n'ont pu faire disparaître la trace des plantes indigènes, pas plus qu'ils n'ont pu faire disparaître les traces des premiers habitants du pays qui redissent encore, par leurs racines et par leurs rejetons, ce qu'était la vigueur de cette race attachée au sol.

A cette pensée s'échappe de nos lèvres ce fier couplet d'un enfant de la France :

Vous avez pris l'Alsace et la Lorraine,
 Mais malgré vous nous resterons français ;
 Vous avez pu germaniser la plaine,
 Mais notre cœur, vous ne l'aurez jamais.

Singulière destinée de toute chose ! Les corps de ces arbres dont les pieds sont ici, où sont-ils ? Ils ont été dépouillés de leurs branches confondues aujourd'hui avec le sol qui en alimente d'autres poussées au même endroit. Ils ont été traînés à la rivière, en y noyant quelquefois ceux qui les y jetaient. Ils ont flotté, sauté les rapides ; ils se sont luttés contre les écueils, ils sont arrivés meurtris à une scierie qui les a taillés en lambeaux. Et ces lambeaux ont été dispersés de par le monde ; quelques-uns placés à la corniche d'un palais, quelques autres couchés sous les murs d'un château ; plusieurs ont servi à construire des chaumières, plusieurs aussi à orner les appartements du riche. Quelques uns ont même été employés à envelopper les dépouilles de ceux qui leur avaient enlevé la vie.

Quiconque d'Angleterre ou des Etats-Unis, passant par nos grands bois, pourrait dire à ces pieds séculaires, qu'il a vu leurs têtes à Londres ou à Washington. Tel le voyageur, visitant les cimetières du Nouveau-Monde, pourrait dire à ces tombeaux muets : j'ai vu sur le vieux continent les souches de vos familles enfoncées sous les mausolés. Nous connaissons, nous chrétiens, un langage propre à entretenir ces restes inanimés de leurs parents reposant ailleurs. Mais pour ces squelettes végétaux le vent qui murmure dans les rameaux, la pluie qui arrose les racines, le soleil qui fait monter la vie dans la tige ne redisent-ils pas à ces spectres de la forêt des mots qu'ils comprennent ?

Le terrain de cette vallée de la Rouge donne vie déjà à de nombreux colons arrivés là sans avance. Les pointes que forme la rivière en serpentant dans le canton de Clyde sont ravissantes de formes et de fonds. J'ai vu avec plaisir, en traversant la plaine, l'établissement d'un ami de St-Jérôme, longtemps voisin de ma famille, et qui a eu le courage, pour élever sa nombreuse famille, d'aller ouvrir de nouvelles terres, à l'entrée du bassin de la Rouge. M. Mélassipe Longpré est un rude travailleur et il s'entend en culture ; aussi a-t-il mis sa ferme sur un pied tel, qu'on demande, en l'apercevant, le nom de son propriétaire. A St-Jérôme il était réputé pour avoir de beaux animaux et surtout des *Alderneys* qui lui permettaient de faire du beurre de première qualité.

Ce courageux cultivateur qui jouissait à St-Jérôme de l'estime de ses concitoyens, s'est courageusement arraché d'une vie comparativement

aisée, pour aller dans les profondeurs de la forêt, assurer l'avenir de ses enfants. Mais, comme me le disait un jour un brave habitant des grandes côtes, les sacrifices que fait le colon en ouvrant de nouvelles terres, sont bien payés par le fait de voir s'établir autour de lui ses enfants qui, sans cela, auraient été obligés d'aller dans les chantiers ou vivre aux Etats-Unis.

(A continuer.)

LA TRAITE AU NORD OUEST

ET QUELQUES NOTES SUR LA COMPAGNIE DE LA BAIE
D'HUDSON.

(*Suite et fin.*)

Les trappeurs accaparaient les peaux de renard, loup-cervier, martre, vison, rat musqué, loutre, putois, chat sauvage, glouton, caribou, antilope, chevreuil, etc. Ces fourrures étaient transportées en canot avec beaucoup de soin et étaient en général bien conservées.

Spurling vit le rapport des entrées faites au port LaRochelle et considéra que d'après ce rapport, les traiteurs du Canada exportaient de 300 à 400 peaux de martre annuellement à part les autres fourrures.

La compagnie n'exportait point ses fourrures en dehors des îles britanniques, mais elle vendait quelquefois à vente privée quand l'acheteur offrait une avance sur le prix offert à l'enchère.

Il lui restait en mains des fourrures, pendant 3 à 4 ans qu'elle ne pouvait vendre.

La compagnie payait en 1740 de 8 à 10 pour 100 de dividende à ses propriétaires.

Les dépenses d'administration étaient si considérables que pour pouvoir donner ces dividendes elle devait réaliser 26 pour 100 de profits. Grâce à ces immenses bénéfices en 1749 le capital de la compagnie s'était élevé à £103,950 divisé en 105 propriétaires.

Voici un état des ventes de fourrures faites de 1739 à 1748 par la compagnie :

1739 à 1740.....	£30,279	16	6
1740 à 1741.....	28,877	17	1
1741 à 1742.....	22,957	1	8
1742 à 1743.....	26,804	19	7
1743 à 1744.....	29,785	19	3
1744 à 1745.....	30,148	6	0
1745 à 1746.....	26,350	15	9
1746 à 1747.....	24,849	7	2
1747 à 1748.....	30,160	5	11

Le commerce nécessitait un bon nombre de navires spécialement destinés au service de la baie. Il y avait, en sus, des paquebots qui faisaient le cabotage dans l'intérieur de la baie.

Voici une liste des bateaux qui visitèrent la baie à diverses époques avec le chiffre de leur tonnage :

		Tonnage.			
1739—3	bateaux.....	—	170	130	120 tonnes.
1740—3	“	—	“	“	“
1741—2	“	—	170	—	120 “
1742—2	“	—	170	—	120 “
1743—2	“	—	170	—	120 “
1744—4	“	190	170	130	120 “
1745—4	“	190	170	130	120 “
1746—4	“	190	170	130	120 “
1747—4	“	190	170	130	120 “
1748—4	“	190	170	130	120 “

Quatre gros navires étaient frétés pour le transport des fourrures, des marchandises et des provisions que nécessitait le commerce et l'entretien des forts.

Pour se faire une idée plus exacte des opérations commerciales de la compagnie, il n'est pas hors de propos de donner la valeur des importations et des exportations et l'excédent des premières.

	Importations.	Exportations.	Excédant des importations.
1736.....	£1,519 16 10	£ 9,924 8 7	£8,374 11 9
1737.....	4,124 18 2	10,813 5 9	6,688 7 7
1738.....	3,879 17 7	10,821 11 7	6,941 14 0
1739.....	3,984 4 4	13,659 10 5	9,675 6 1
1740.....	3,837 2 8	11,869 3 7	8,032 0 11
1741.....	4,203 17 1	9,656 3 6	5,452 6 5
1742.....	3,028 17 0	12,647 9 10	9,618 12 10
1743.....	3,044 2 9	12,466 3 11	8,822 1 2
1744.....	4,871 10 1	11,036 3 9	6,164 13 8
1745.....	3,795 4 9	11,380 16 4	7,585 11 7
1741.....	3,320 9 10	8,560 9 0	5,239 19 2
Total...	£40,240 1 1	£122,835 6 3	£82,595 5 2

Les dépenses pour maintenir une organisation convenable et solder les frais de salaire, construction ou réparation des forts, etc., s'élevaient à des sommes rondes à tous les ans. Qu'on en juge :

1739	£12,245	14	9
1740	13,346	9	3
1741	11,756	10	6
1742	12,084	3	0
1743	12,772	13	0
1744	20,201	13	11
1745	12,702	0	5
1746	19,360	11	4
1747	16,609	13	4
1748	17,352	4	10
<hr/>			
Soit pour 10 ans.....	£157,433	14	4

Le capital de la compagnie était originairement de £10,500.

En 1690, par une résolution de la cour générale, les actions furent portées à trois fois leur valeur, c'est-à-dire que le capital fut fixé à £31,500.

Au mois d'août 1720, la même opération porta le capital à £94,500.

Les actionnaires furent appelés en outre à souscrire 10 pour cent sur le capital versé en 1690 soit £3,150 qui triplé en vertu d'une résolution, donna £9,450. En faisant l'addition de ces deux sommes

$$\begin{array}{r}
 £94,500 \\
 9,450 \\
 \hline
 £103,950
 \end{array}$$

on obtient le montant du capital de la compagnie en 1749 qui était divisé en 105 actionnaires.

Les motifs des résolutions passés en 1690 sont forts curieux à consulter. Les voici brièvement exposés : 1^{ère} raison : Cette entreprise étant d'un caractère national, il importe que les actionnaires soient nombreux et que le public encourage la compagnie.

2^o La compagnie possède dans ses entrepôts, en Angleterre, des fourrures qui garantissent la valeur du capital originaire.

3^o On évalue à £20,000 les peaux de castor emmagasinées aux forts Nelson et New-Severn. La valeur des marchandises mise à bord des bateaux envoyés pour faire le service des côtes est égale à la mise du capital originaire.

4^o Le capital est représenté par la valeur des forts, bâtisses, canons, bateaux, etc., et par l'indemnité que la compagnie peut raisonnablement prétendre et espérer recevoir des Français, lorsque la paix sera rétablie pour la perte de plusieurs de ses postes et d'une grande quantité de marchandises. Ces pertes sont évaluées à £100,000. Tels étaient les

arguments que se faisaient les directeurs de la compagnie pour justifier l'augmentation en valeur, donnée à leurs actions. La dernière semblait à leurs yeux, trop problématique pour y accorder un grand crédit et les justifier d'escompter l'avenir, car la résolution n'en parle que comme des *espérances raisonnables*, d'une *compensation légitime*, d'une *collection probable* après la guerre. Sur une simple résolution les parts qui étaient d'après la charte de £100 chacune, furent donc portées à £300.

Le commerce du Nord, pour les raisons que nous avons déjà données attirait l'attention de la compagnie.

Au mois de juin 1720, le gouverneur de la compagnie à Londres, écrivait au capitaine Kelsey à York : " Nous vous ordonnons de nous envoyer copie des journaux et registres que vous avez tenus pendant votre voyage, ainsi qu'un rapport des découvertes que vous avez pu faire, des mœurs et coutumes des nations que vous avez rencontrées, et de la quantité de baleines et poissons qui s'y trouvent."

Le capitaine Kelsey était considéré comme un voyageur hardi même imprudent. Il voulait pénétrer aussi loin que possible dans le Nord. La cour générale de Londres, lui écrivit le 26 mai 1721 à ce sujet :

" Vous nous informez de votre projet d'hiverner dans le Nord. Nous désirons savoir si vous avez l'intention de pousser plus loin que la rivière Churchill. Nous ne pouvons vous permettre d'hiverner plus au nord que cette rivière, à cause des dangers qu'offrirait, pour vous et ceux qui vous accompagnent, une semblable expédition. De plus, vous devrez revenir à la fin d'août. Nous vous envoyons aussi un bateau dont l'équipage a instruction de faire une course au Nord, de reconnaître les côtes et de retourner vers le 15 août."

En lisant cette correspondance on constate trois choses. Le peu d'expérience des employés de la compagnie qu'elle ne veut pas laisser hiverner en dehors de ses forts, de crainte qu'ils ne perdent la vie, l'intérêt qu'elle porte aux régions boréales, enfin, le cas qu'elle fait de la santé de ses serviteurs. Le 6 mai 1736 James Napper, à la demande de la compagnie partit à bord du bateau " Churchill " monté par douze marins avec instruction de se rendre jusqu'à " Sir Thomas Roe's Welcome." Il devait passer quelque mois en tente, dans le but de faire la traite avec les naturels et les informer, qu'un bateau viendrait à tous les ans, à la même époque, faire la traite à cet endroit. Cette expédition eut un plein succès et c'est à compter de cette date, que des relations régulières furent établies avec les sauvages du nord. Il ne faudrait pas croire que c'est par préférence que la compagnie se déterminait à diriger ses navires et ses hommes vers le nord.

Les régions glacées n'offraient guère d'attrait à ses serviteurs, comme le prouvent les registres de la compagnie.

Aussi de 1672 à 1720, elle tenta de pénétrer dans l'intérieur et fit de grands sacrifices d'argent pour y parvenir.

Voyant que le pays était devenu le domaine des Français, de 1720 à 1774 elle se contenta du Nord. Pendant ces 54 années, les dépenses énormes nécessitées pour l'équipement de ses bateaux et ses courses au Nord, firent baisser ses profits considérablement. En 1720, elle dut faire un appel à ses actionnaires et leur demanda un versement de 10 pour cent, qu'elle tripla en valeur. Voyons plutôt ce que la correspondance officielle de la compagnie nous dit à ce sujet.

Le 15 mai 1682, le comité d'administration écrivait à John Bridgar, gouverneur du fort Nelson : "Faites un établissement sur la rivière Nelson. Construisez-y un fort et des maisons pour votre défense. Mais aussi, faites diligence pour pénétrer dans le pays. Faites y des découvertes et établissez des relations commerciales avec les sauvages de l'intérieur."

Voilà un langage fort explicite. Qu'on remarque que de 1672 à 1678 la compagnie avait cotoyé tous les bords de la Baie et savait à quoi s'en tenir sur les avantages que lui offrait le Nord. Pendant six ans, les gouverneurs Bagley, Bond, Moor et Geyer avaient fait des expéditions au Nord et envoyé leurs rapports à Londres. La compagnie préférerait donc, avec connaissance de cause, l'intérieur au littoral de la mer. La conclusion naturelle qui ressort de ce qui précède et de ce qui va suivre, c'est qu'elle ne garda le Nord que comme pis aller et pour l'unique raison que des hommes plus affectionnés des tribus sauvages que ses serviteurs, l'avaient devancée dans le pays.

Le 27 avril 1683, le comité de Londres s'adressant à l'un de ses gouverneurs, Henry Sargeant s'exprime ainsi :—

" Nous vous donnons instruction de choisir parmi nos serviteurs, les plus robustes et les mieux versés dans les langues sauvages. Vous ferez pénétrer dans l'intérieur des terres afin d'attirer les sauvages, par de bons traitements et des manières conciliantes, et de les décider à commercer avec nous."

Quelle fut la réponse de Sargeant.

Elle était fort peu encourageante.

Il écrivit à Londres, que les serviteurs refusaient d'entreprendre une telle expédition, à cause des dangers qu'elle présentait. Pourquoi donc cet effroi de la contrée au Sud, tandis qu'à tous les ans, ils partaient si gaiement pour les régions polaires?

Je ne puis assigner d'autre motif à ces craintes que celui que j'ai déjà donné. Deux ans après l'ordre formel, reçu par Sargeant, les choses n'avaient pas beaucoup avancé, car le comité lui écrivait de nouveau le 22 mai 1685 : " Nous constatons que nos serviteurs refusent de pénétrer dans le pays à cause des dangers qu'il offre et du

“ peu d'encouragement qui leur est donné. Le danger ne doit pas être plus grand qu'autrefois et quant à l'encouragement nous récompenserons généreusement tous ceux qui se montreront dignes de nos faveurs en amenant des sauvages à nos forts. Nous considérons que Robert Sanford, W. Arrington et John Vincent sont trois personnes propres à entreprendre ce voyage. De plus nous portons leur salaire à £30.”

L'espoir des récompenses va-t-il les enhardir et chasser de leur imagination les mille fantômes menaçants dont le cerveau effrayé de ces gens peuple le pays? Point du tout.

Le 24 août 1685, le gouverneur Sargeant répond “ que Sandford n'accepte pas les offres qui lui sont faites, mais préfère retourner en Angleterre. Ni lui ni aucun autre serviteur n'a voulu consentir à faire partie d'un tel voyage, malgré votre pressant désir et en dépit de tous les moyens de persuasion que j'ai employés.”

Enfin après six ans d'attente, un homme tel que le désirait la compagnie se présenta dans la personne de Henry Kelsey. Les instructions envoyées au gouverneur Geyer, au fort Nelson trahissent les vives appréhensions qu'elle éprouve sur les dangers qu'elle croit entrevoir dans ce voyage. La terreur des naturels s'était communiquée des employés, au comité siégeant à Londres.

Au gouverneur Geyer et à son Conseil au Port Nelson—2 juin 1688.

“ Nous ordonnons que le jeune Henry Kelsey soit envoyé à la rivière Churchill avec Thomas Sauvage ; nous sommes informés que c'est un garçon très actif, qui se complait dans la compagnie des Naturels et préfère voyager avec eux, qu'avec les blancs. Néanmoins nous voulons que vous ne le confiez pas trop à ces sauvages qui nous sont inconnus, sans avoir un hôtage comme garantie de bons traitements envers Kelsey. Vous avertirez bien nos employés qu'ils ne sauraient être trop sur leur garde, lorsqu'ils se rendront aux traites avec n'importe quelle tribu, car les sauvages de ces pays ont la réputation d'être traitres.”

Ces sages conseils devaient être inutiles, car personne ne voulut suivre Kelsey.

En 1690 le comité écrit au gouverneur Geyer d'augmenter le salaire de ceux qui voudraient accompagner Kelsey et de faire des efforts pour en décider au moins deux ou trois.

Ce ne fut que durant l'été de 1690 que Kelsey entreprit son voyage. Quelle direction suivit-il? Il partit avec le chef d'une tribu nommée “ Assinal Poets ” et ne revint qu'au printemps 1692.

Voici un résumé de son journal :

Le 15 juillet 1691 il partit de “ Deering's Point ” à la recherche des sauvages connus sous le nom “ Stone Indians ” qui les précédaient de

dix jours de marche. Cette tribu se trouve au Sud d'une rivière peu profonde, ayant environ cent verges de largeur et appelée "Wasskashwseebe." Les "Stone" étaient à cette époque en guerre avec la tribu voisine les "Naywatamee Poets" ces derniers avaient tué trois femmes. Il rapporte que la crémation était en usage chez eux et qu'ils n'enterraient que les os calcinés recueillis parmi les cendres.

Le 19 août après avoir fait une moyenne de 12 à 15 milles par jour depuis son départ, il aperçut des buffalos. D'après ces calculs, Kelsey devait avoir parcouru environ 450 milles. La direction qu'il suivit paraît Sud-Ouest. Le 23 août, il assista à une grande chasse de buffalos que les sauvages tuèrent en grand nombre. La chasse du castor était aussi très-abondante. Kelsey engagea "Washba," le chef des Stone à ne plus faire la guerre avec les peuples voisins. Un des chefs lui envoya porter une pipe durant l'hiver en signe de l'alliance qu'il voulait contracter avec lui, et lui fit dire qu'il craignait de s'aventurer au milieu des autres nations avec lesquelles il était en guerre, pour venir le rencontrer.

Kelsey fit promettre aux "Stone" de se rendre à "Deering" et de les diriger jusqu'aux forts de la compagnie. Voilà tout ce qui se trouve de remarquable dans le récit de Kelsey, le premier employé de la compagnie qui paraît avoir voyagé dans le pays. Les "Assinae-Poets" ainsi que les "Stone" ne sont autres que des tribus d'Asiniboïnes.

L'étymologie du mot Assiniboïne l'indique d'ailleurs.—(*Assine*-pierre et *Boine*-sauvage.) On dit que le nom de "Stone" leur fut donné parcequ'ils faisaient usage de pierre rouge au feu, pour faire leur nourriture.

Les sauvages tinrent parole et en 1692 Kelsey emmena avec lui, au fort, bon nombre de canots.

Le commerce avec l'intérieur se ralentit bientôt et l'expédition de Kelsey fut loin de donner le succès attendu. Car en 1708 et 1711 le comité écrivait au capitaine Fullertine d'envoyer des messages aux Naturels, pour les décider à fréquenter les forts de la compagnie.

Les guerres continuelles que se faisaient les nations, contribuèrent à la diminution de la traite. Aussi en 1693 le comité écrivait au gouverneur Geyer.

"Engagez les sauvages à faire la paix afin que notre commerce augmente. Dites leur que la guerre ne produit rien de bon et que s'ils persistent dans cette voie, ils s'affaibliront tellement que les animaux sauvages finiront par détruire ceux qui survivront aux traits de leurs ennemies."

Il est à supposer, d'après ce qui précède que ces guerres étaient très meurtrières, ou que la compagnie en exagérait sciemment les conséquences dans l'intérêt de son commerce.

En 1719 la paix fut enfin rétablie, grâce aux bons conseils et aux présents de R. Norton à qui la compagnie donna comme récompense, la somme de £15.

De 1719, le commerce avec l'intérieur se ralentit et la compagnie sembla abandonner tout espoir de fonder des établissements. Voici ce qu'écrivit R. Norton au comité de la compagnie quelques années après :

“ FORT PRINCE DE GALLES, 1er août 1724.

“ Les sauvages du nord visitent nos forts. J'ai fait avec eux, une meilleure traite que les années précédentes. Ils m'ont tous promis de revenir en plus grand nombre et avec une plus grande quantité de fourrures. J'espère que le commerce de Churchill va s'accroître. L'automne dernier (1723), j'ai vu au fort Prince de Galles un chef qui emmenait avec lui un sauvage qui n'avait jamais vu de blancs avant ce jour. J'ai donné des marchandises à ce sauvage pour emporter dans sa tribu et l'inviter à venir traiter. Le printemps dernier j'ai revu le même chef qui m'a informé qu'il n'avait pas revu ce sauvage depuis et qu'il croyait bien qu'il avait été tué par des ennemis.”

En 1733 Norton écrit de nouveau, que la traite avec les sauvages du nord a plus que doublé, qu'il dirige tous ses efforts de ce côté-là et qu'il y a d'ordinaire pendant le temps de la traite, une cinquantaine de sauvages en loge, près des forts.

Il serait peu intéressant de citer les autres lettres de Norton, qui jusqu'en 1740, commandait le fort Prince de Galles, vu qu'elles sont toutes à peu près de la même nature.

Pendant ce temps-là, les bateaux qui hivernaient à Churchill, continuèrent à courir la côte nord-ouest de la baie, à la recherche des fourrures, et d'huile de baleine ou de phoque.

Dans une seule année le gouverneur Norton traita 225 couvertes en laine et un nombre égal de chapeaux portant un écusson en cuivre fort prisé des sauvages.

Les serviteurs de la compagnie n'étaient pas de fins chasseurs et avaient pour la plupart peu d'aptitudes pour la chasse.

Voici ce qu'on lit à ce sujet, dans une lettre du comité adressée en 1748 au gouverneur Spenci d'Albany : “ Il est regrettable que vous n'ayiez point enseigné à nos serviteurs à chasser les oies qui abondent dans le voisinage.

“ Vous devriez les envoyer à la chasse avec des sauvages, afin qu'ils puissent apprendre comment s'y prendre pour tuer les oies.”

Et dire que le comité fut obligé de revenir plusieurs fois sur cet article.

Quels maladroits chasseurs devaient être ces gens-là? Pourtant au témoignage de M. de La Poterie, les oies étaient si nombreuses que

pendant une partie de l'année, les serviteurs pouvaient se nourrir suffisamment, avec les œufs seulement. On conçoit qu'avec si peu de compas dans l'œil, ils craignissent de s'aventurer dans l'intérieur. Bien leur en prit, car plusieurs d'eux auraient été exposés à subir les souffrances de Tantale, et à voir le gibier de tous côtés leur faire niche, et leur poudre s'en aller aux moineaux.

En terminant ce travail déjà trop long, j'ajouterai que les Français ne se contentèrent pas de faire la traite dans l'ouest ; ils furent les premiers à y introduire l'agriculture.

L'historien Gunn rend ainsi hommage à l'esprit chevaleresque de nos ancêtres et aux efforts qu'ils firent pour faire connaître les travaux des champs aux populations indiennes :

“ La renommée des Français se répandit au delà des lacs et des forêts, jusqu'aux tribus éloignées. Plusieurs accoururent du fond de l'ouest, pour voir les établissements français, connaître ces hommes valeureux auxquels on attribuait tant de choses extraordinaires et recevoir des présents, des commandeurs militaires. Des armes et des munitions faisaient toujours partie de ces présents. Ainsi armés ces sauvages purent repousser les tribus plus à l'ouest, des domaines possédés par leurs pères. Les Français suivirent les vainqueurs et ouvrirent des établissements agricoles, dans ces contrées qui n'avaient connu que la chasse et la pêche.

“ On ne saurait trop leur tenir compte des sacrifices de toutes sortes qu'ils durent s'imposer, pour développer ces premiers essais de l'agriculture au Nord-Ouest.”

St-Boniface, 4 novembre 1886.

L. A. PRUD'HOMME.

LES TROIS OURS

OU

RÉCIT D'UN VOYAGE SUR "LA LIÈVRE".

(*Suite et fin.*)

LE SECOND.

Il nous avait fallu monter nos colis nous-mêmes.

Chargés qui d'une caisse, qui d'une boîte à fusil, l'un d'une valise, l'autre d'un rouleau de couvertes, nous avons escaladé une montagne de deux cents pieds. Nous étions retournés au bas prendre un nouveau fardeau, pour recommencer la même ascension pénible.

Les plus zélés avaient fait jusqu'à quatre fois ce trajet.

Chacun était allé faire sa provision de foin sec dans le fénil d'un fermier voisin.

Harassés, nous avions oublié de souper.

Personne n'oublia de dormir.

A onze heures, un passant n'aurait jamais soupçonné que la maîtresse d'école était ce soir-là remplacée dans son logis par sept dormeurs contents de leur journée et rêvant pour le lendemain des paysages nouveaux, des joies nouvelles—et un repas d'éléphant.

*
* *

A quatre heures du matin, le docteur chantait le coq.

A quatre heures et dix tout le monde était sur pied.

—“ Garçon, un *steak* d'ours, ” crie de Courcy, s'étirant encore sur sa botte de foin,—“ un *steak d'ours*. ”

A défaut d'ours, Maze offre de bon cœur ce qu'il a, des sardines à l'huile, du jambon et du pain.

Une tasse de café assaisonne notre maigre déjeuner.

On court à la rivière pour un brin de toilette.

A six heures nos malles bouclées, nos paquets ficelés attendaient la charrette qu'un voiturier du pays nous avait promise à notre arrivée.

A sept heures nous partions pour le Lac des Pins, nos malles en voiture, nous à pied.

* * *

C'est ainsi que l'on voyage dans ce pays.

Les quin acres que nous parcourons sont certainement le plus beau chemin de voiture que nous n'ayions jamais vu.

A la grande chute, le cheval, pendant tout le mille, bondit de droite à gauche, de gauche à droite. A peine repose-t-il le pied sur une immense roche qu'il lui faut prendre son élan pour sauter de l'autre côté sur un caillou glissant.

La charrette avec ses roues de trois à quatre pouces de large penche à gauche puis à droite mais suit toujours, grâce aux câbles solides dont se compose en grande partie le harnais.

Ici nous sommes dans un chemin de sable que la nature a bien nivelé. Il monte si peu que n'eusse été la crainte de déroger aux habitudes du pays nous aurions fait le trajet en compagnie de nos malles.

* * *

A huit heures nous étions sur le bord du Lac des Pins attendant le bateau promis.

En attendant son arrivée, Maze, qui n'a pas perdu espérance, s'amuse à tirer sur les aigles qui passent trop haut pour la portée de son fusil et de Courcy essaye son chassepot sur les écureuils et les petits oiseaux de la forêt.

C'est un roulement continu, un bruit de tonnerre.

Le lac vient finir ici. Le rocher lui barre le passage.

En face, à deux arpents, s'élève un roc presque abrupte.

De notre côté, un bois épais s'avance en presque île comme pour couper le passage aux eaux qui semblent avoir pénétré trois acres trop loin.

Nous sommes à vingt arpents de la Lièvre par terre, en traversant la montagne de l'ouest à l'est, et à deux milles par eau en suivant le lac vers le nord.

Cette partie du lac, dont les eaux ne sont qu'un surplus de la rivière, sommeille couchée parallèlement à la Lièvre, qui deux milles au-dessus fait un détour vers l'est, cherche son passage à travers les rochers qui la resserrent et après une chute de douze pieds reprend son cours naturel vers le sud.

* * *

Il était bien neuf heures et demie quand nous entendîmes le bruit des rames de nos nautoniers.

C'était l'heure de la messe.

Nous étions au dimanche.

Pour ne pas l'oublier, nous chantons en chœur le *Kyrie Eleison*.

Le Kyrie est suivi d'une tyrolienne, puis d'un chant canadien.

Les rames battaient l'eau en cadence et l'écho du rocher abrupte faisait chorus avec nos voix.

Nous avançons à pas de tortue.

Nous avions tout vu.

Des montagnes sans végétation à l'est.

A l'ouest une forêt épaisse.

* * *

Le docteur, qui ne chantait pas, s'ennuyait visiblement sur son siège sans appui. "Si l'on voyait un ours," monsieur Maze.

Le gamin nu pieds, qui nous pilotait riposta : "mais c'est qu'il y en a ici des ours....."

"La semaine dernière..... Voyez-vous cette montagne là, que nous allons passer tout à l'heure..... J'étais allé là aux bluets avec mon petit frère..... Nous en avons vu un gros.....Pas vrai Baptiste?"

Et Baptiste, bambin d'une douzaine d'années, fait un signe de tête affirmatif convaincant. Il en frissonnait encore de peur.

Maze avait suivi le discours du petit garçon de point en point. Sans s'en apercevoir, avant l'affirmation de Baptiste, il avait tiré sa carabine à lui.

—"Deux jours auparavant, continue le gamin, papa en avait vu trois."

"Il nous a dit que c'était la mère et ses deux petits."

Une famille entière, quoi!

Maze mit le doigt sur la détente et se tourna du côté de la montagne indiquée.

Baptiste voulut mettre son mot. La peur lui avait fait voir double.

—"Personne ne veut plus aller dans ce bois là..... C'est rien que des ours."

Maze était debout.

J'ai cru qu'il allait faire feu.

—"J'irai moi," dit-il en se rasant plus commodément.

* * *

Le lac s'était élargi.

Nous avons atteint le détour de la rivière.

Les montagnes s'abaissaient.

De tout côté surgissaient, comme par enchantement, de jolies petites maisons.

Les fermes avaient l'air plus belles que celles que nous avons vues jusque là.

Nous approchions d'un centre, Notre-Dame du Laus.

Malgré la hâte que nous avons de faire connaissance, à ce village, de M. le curé Trinqué et de M. McCabe, marchand, qui devaient, nous avait-on dit, nous procurer les moyens de continuer notre route, nous dûmes nous arrêter à la Ferme des Pins.

La reconnaissance nous y obligeait et la nécessité nous y contraignait.

La nécessité : nos bateliers n'allaient pas plus loin.

La reconnaissance : nous devons des remerciements à monsieur et madame Stewart, qui en voyageant avec nous la veille, nous avaient été fort utiles.

Du reste nous leur avons promis d'arrêter les saluer.

Nous tenions tous à cette visite. Maze plus que tout autre. M. Stewart lui avait promis de le mettre sur la piste d'un ours.

* * *

La Ferme des Pins, sur la rive est du lac à l'extrémité nord, est la première ferme des grands commerçants de bois. Elle appartient à MacLaren, dont M. Stewart est l'agent général.

Pendant que Maze questionne tous les travailleurs de la ferme, que de Courcy fait la chasse aux oiseaux et même aux rats ; en attendant le diner que madame Stewart nous prépare avec empressement, je fais le tour de l'habitation et de ses dépendances.

Une courte description vous donnera l'idée de ce que sont toutes ces habitations construites tous les vingt milles environ en remontant le cours de la lièvre par les deux riches possesseurs des chantiers à deux cents milles au nord.

Toutes sont sur le même plan, du moins quant à la division intérieure.

Sur le devant grande galerie.

Au centre porte d'entrée.

Sur le premier plancher trois chambres.

Une salle à diner bien éclairée est la principale pièce. A elle seule les deux tiers du logis.

Dans la salle, une porte de sortie sur la galerie.

Une porte pour pénétrer dans un bureau ou chambre boudoir.

Une troisième conduit au réfectoire privé du fermier.

Une quatrième donne sur la cuisine bâtie en arrière.

Dans le haut, un grand grenier, deux chambres à coucher.

Tout près, une petite maison entourée à l'intérieur de lits à deux étages ; et quatre ou cinq grands bâtiments, greniers d'approvisionnements.

La salle à dîner est le restaurant des hommes qui en hiver vont aux chantiers ou en reviennent et la petite maison est le dortoir commun.

* * *

J'allais explorer la ferme, lorsqu'on annonça le dîner.

En un clin d'œil tout le monde était au poste. Depuis deux jours que nous n'avions mangé de viande chaude.

Si jamais madame Stewart eut des hôtes pour faire honneur à ses plats c'est bien nous.

A deux heures on laissait la table heureux comme des pachas.

Aussi lorsque M. Stewart nous annonça que les préparatifs de départ prendraient bien toute l'après-midi et qu'il nous offrit l'hospitalité jusqu'au lendemain matin, tous nous nous déclarâmes enchantés.

Nous y aurions passé le reste de la belle saison.

On parla pêche, chasse.

Nous étions à quelques milles du lac du Poisson Blanc.

Il inonde à l'ouest une vallée de vingt et un milles avant de tomber dans la Lièvre, cinq milles plus haut.

Le doré, l'achigan, le maskinongé y abondent.

Les bois étaient encore habités par des ours. M. John, le fermier, garantissait à Maze qu'il ne passerait pas deux nuits dans le champ d'avoine près de la lisière sans en voir au moins un.

* * *

Je ne sais pas si Maze passa la nuit dans l'avoine.

Nous étions en mission officielle.

M. le curé Trinqué pouvait nous donner des renseignements sur le drame de la Ferme Rouge.

Boisclair, qu'on accusait du meurtre de sa femme, était l'un de ses paroissiens.

Avec un compagnon je me rendis à pied chez le bon curé.

Nous fûmes ses hôtes jusqu'au lendemain matin.

Nos informations prises nous eûmes le loisir de visiter le village.

Une vingtaine de logements sont groupés autour d'une église en bois.

La maison de Dieu n'y est pas riche mais très propre.

On doit en dire autant des demeures des villageois.

Une couple actuellement en construction feraient l'orgueil de nos villages.

Les autres sont toutes assez élégantes.

Personne ne soupçonnerait que, sous la planche peinte ou simplement blanchie qui les recouvre, sont d'immenses pièces de bois

équarries que chaque habitant, à commencer par le curé, a superposées lui-même sans le secours d'aucun constructeur.

Le village s'étend des deux côtés de la Lièvre et sur la côte nord de la rivière Serpent que nous avons traversée sur notre route à quelques acres de son embouchure.

Des chemins de voiture s'y rendent de tous côtés. Il y en a de neuf milles de long.

Un cimetière domine le village sur une butte de sable rouge.

* * *

Nous avons appris de l'humble curé qu'il déservait deux chapelles bâties plus au nord et qu'en hiver il faisait la visite des chantiers à deux cents milles au-dessus.

Il y a seize ou dix-sept ans que M. Trinqué laissa les Pyrénées pour suivre Mgr Guigues à Ottawa.

Depuis treize ans il est établi dans la vallée de la Lièvre.

Il y a construit l'église de Notre-Dame de la Salette et une seconde chapelle plus loin.

Puis il y a installé un curé et il est venu dans le bois fonder Notre-Dame du Laus.

Le village, grâce à lui surtout, y est bien établi.

Il attend un remplaçant et demande à son archevêque de l'envoyer sur un autre point sauvage.

Il y fera surgir une nouvelle colonie.

C'est le missionnaire colon par excellence ; que les amis de la colonisation n'oublient pas le nom de cet humble ouvrier ; *M. le curé Trinqué*.

* * *

Il n'y a pas de médecin au village. Partant pas de malades.

N'empêche qu'un médecin y vivrait.

Preuve :—Deux heures après notre arrivée, tous les habitants savaient qu'il y avait un *docteur* avec nous.

Les maladies surgirent aussitôt. M. de Villers fut occupé une partie de la soirée.

Le matin, à notre réveil, la voiture d'un colon l'attendait à la porte.

Il allait sur la route que nous devons suivre. Je l'accompagnai.

Pendant qu'il examinait son malade, je visitai la ferme du colon.

Il avait cent acres en culture et environ deux cents, couvertes de francs bois. Le tout sur le flanc d'une montagne d'ascension très douce.

Le foin était coupé.
L'avoine attendait la faucille.
Les tiges mesuraient près de quatre pieds.

* * *

Je retrouve mes compagnons au pied du Lac des Sables formé par la rivière à trois milles au-dessus du village.

Six bateliers vont nous monter à la rame jusqu'à la Ferme Rouge où nous devons nous arrêter.

Nous avons devant nous la perspective de deux longs jours de voyage, vingt-quatre heures assis sur une planche étroite, les pieds dans l'eau.

Nous partons courageusement malgré la pluie qui s'annonce.

Maze, plus que tout autre voulait aller de l'avant.

Il avait appris qu'à la Grosse Ile, quinze milles plus haut que le village de Notre-Dame du Laus, il rencontrerait un campement de sauvages, où il aurait guides et chiens qui lui donneraient enfin la satisfaction de voir un ours.

En avant donc.

"Allons y gaiement", répétait de Courcy lorsque la pluie et la fatigue figeaient les langues.

Il essaya de chanter. Le chorus manquait.

Il s'enroua bien vite. Il lui fallut recourir aux soins du docteur, qui étendu sur les colis maudissait son patient turbulent.

Notre chasseur lui-même paraissait avoir pris son parti.

Avec des courroies, il parvint à fabriquer un support pour ses reins et ses épaules et il sommeilla.

Les ours pouvaient venir en paix nous narguer.

* * *

Les montagnes s'abaissent de plus en plus et les fermes ressemblent en tout point à celles que nous voyons dans la vallée du St-Laurent. La seule différence est à leur avantage. Elles s'égouttent plus facilement. Elles sont sur un plan incliné.

Ci et là l'on rencontre encore des lopins de terres non défrichés mais recouverts d'érables, de chênes, de bois blancs et de bouleaux.

Une bonne fermière nous prépare notre diner.

Nous passons une heure à converser avec les gens de la ferme.

Maze s'informe du camp des sauvages.

Une vieille sauvagesse, qui demeure chez le fermier, lui fait une peine sensible en lui apprenant que les chasseurs du campement sont tous partis depuis quelques jours.

Encore un désappointement.

La vieille qui s'aperçoit de la peine qu'il en éprouve console Maze de son mieux en lui disant qu'un sauvage qui habite une dizaine de milles plus haut que la Grosse Ile se mettra volontiers avec lui à la recherche des ours.

De deux heures à sept, nous voyageons à la pluie battante : toujours sur nos mêmes petits sièges.

Si vous voulez vous fatiguer à ne rien faire, je vous propose ce moyen facile.

Rien de nouveau.

Des fermes, du bois.

De la place pour des centaines de colons.

* * *

L'après midi est coupée par deux incidents.

Nous avons un portage à faire.

La rivière est barrée par une digue que le gouvernement a fait construire dans le but de noyer les rapides au-dessus.

Je dis barrée ; j'aurais dû dire presque barrée.

L'ingénieur a appuyé l'extrémité est dans le sable. Comme elle se trouve à la tête de rapides, la rivière s'est frayé un passage facile de ce côté.

Le roc aurait pu, vingt pas plus bas, résister au torrent du Sault St-Louis.

Quoiqu'il en soit on ne remonte pas la chute qu'elle a occasionnée.

Nos bateliers nous font descendre à la rive dix arpents plus bas ; question d'alléger le bateau.

Ils nous déposent dans un champ d'avoine.

A la vue de l'avoine, Maze, sans ne rien dire, met pied à terre avec sa carabine à deux coups.

Je viens après lui. Pour lui donner meilleure contenance je m'empare de sa carabine à quatorze répétitions.

Nous prenons le devant.

Si l'avoine était brisée, un ours y avait fait la sieste ; si les épis avaient été mangés, un ours y avait déjeuné.

Maze était si certain de ces avancés ; tant d'ours avaient passé dans ce champ d'avoine, que je me louai d'avoir apporté la seconde carabine.

Malgré tout nous arrivâmes au haut de la digue sans encombre et sans ours.

Le docteur qui nous suivait, son scalpel à la main, nous devança sur la rive et apercevant un petit canot d'écorce " monsieur Maze, crie-t-il, voilà ce qu'il nous faut pour faire la chasse. Deux coups d'aviron et vous approchez de l'ours qui traverse la rivière à la nage.

“ Si vous voulez nous allons le louer.

“ Je me fais fort de vous piloter.”

Ni une ni deux, le voilà qu'il saute dans le léger canot, s'empare de l'aviron et pousse au large.

Hélas ! pauvre docteur, il avait mal calculé le centre de gravité.

Le canot tourne.

A l'eau le docteur.

* * *

Il en fut quitte pour se faire sécher deux heures durant près du poêle à l'*Hotel du Colon*, où nous attendaient un bon souper et de bons lits.

L'auberge décorée de ce nom est située à mi-chemin entre Notre-Dame du Laus et la Ferme Rouge.

C'est une jolie petite maison faite en croix.

Chaque bras de la croix est une chambre.

La cuisine s'y fait dans un cabanon, au côté.

Maze apprend là que la veille un colon, à quelques milles plus haut, a tué un ours.

Le même bonheur l'attend peut être ?

Dans tous les cas, la prudence recommande de se tenir prêt à toute éventualité. Carabines et fusils sont soigneusement examinés et mis en bon état.

Je regardai travailler notre nemrod. J'appris, ce soir là, qu'il avait acquis à Paris avant son départ ses trois armes meurtrières pour la somme ronde de sept cents piastres.

Il méritait de tuer son ours.

A sept heures et demie, le lendemain matin, nous étions en route.

Une heure plus tard nous arrêtons voir la peau de l'ours tué l'avant veille.

* * *

Maze se fit raconter en détail les circonstances de l'heureuse chasse du colon.

L'auteur de cette prouesse était un jeune imberbe de seize à dix sept ans.

Voici son récit :

—“ J'étais allé au Lac au Cerf, tout près d'ici.

“ Vous avez passé la rivière au Cerf, il y a une demi-heure.

“ J'avais jeté l'ancre et toute mon ambition se bornait à la capture de quelques achigans.

“ J'ai l'habitude de ne jamais aller à la pêche sans emporter ma carabine. Il y a tant de chasse dans nos environs.

“ J'avais donc ma carabine chargée d'une bonne balle, et je pêchais

tranquillement, lorsque tout-à-coup, à une vingtaine d'arpents devant moi, j'aperçois un ours descendre la montagne et se jeter à la nage.

“ Il gagnait le large.

“ Il n'avait pas l'air de m'avoir vu.

“ Je le laissai s'éloigner environ quinze arpents de la rive, puis je levai l'ancre et m'avançai vers lui.”

Maze dévorait ses paroles.

—“ Il nageait vite, continue le jeune homme.

“ Dans cinq ou six minutes, il allait atteindre l'autre rive.”

Maze se rapproche du narrateur ; c'était le point important, le coup de feu, dont il allait parler.

—“ je résolu de le tirer comme il sortirait de l'eau.

“ Et j'ai réussi, ajoute-t-il, avec un certain air d'orgueil qu'il put à peine dissimuler.

Maze l'examinait de la tête aux pieds. Pour lui, c'était un héros.

* * *

Nous étions de nouveau sur la rivière.

De chaque côté de nous des bois épais.

Vingt minutes après cette narration maintenant le sujet de notre conversation, de Courcy, qui occupait un siège sur l'avant du bateau. se leva en criant : “ Maze, Maze, un ours, là, qui traverse la rivière.”

Un éclat de rire général répond à son exclamation.

Maze seul était debout, la carabine à la main.—“ Mais, il dit vrai l'ami de Courcy. C'est bel et bien un ours, et un énorme encore.”

—“ Cette fois je suis sérieux continue de Courcy... Ah ! ça... voyez-vous droit devant nous... à dix âcres tout au plus... là où la rivière fait un détour.

“ Maze, ton second ours en est un vrai... Du calme et surtout du coup d'œil.”

Tout le monde était debout.

Je fis comme les autres, au risque de recevoir la balle destinée à l'ours de Maze.

En effet, on apercevait une énorme tête noire à l'eau.

—“ Ramez-vite, crie Maze aux bateliers.

De Courcy—“ Mais tire donc d'ici, ta carabine porte à audelà de vingt âcres et il n'est qu'à dix.”

Maze—“ Laisse moi faire.”

De Courcy—“ Il me semble que tu ne peux jamais avoir de meilleure chance pour l'atteindre.”

Maze—“ Laisse faire, toujours.”

De Courcy—“ Si tu ne veux pas le tirer, passe moi ta carabine.”

Maze—" Attends donc, je vais le tirer."

De Courcy—" Décidément, tu vas le manquer. Le voilà qu'il gagne la rive."

Maze—" Un peu de patience ; tu vas voir si je le manque."

De Courcy—" Ah ! ça, comment veux-tu l'atteindre quand il sera dans les branches de ce bois touffu ? "

Maze—" Tu vas voir."

De Courcy—" Eh ! bien, je vais le tirer moi." Et ce disant, il prend et charge sa carabine.

Il était debout et menaçait de faire feu.

Pourtant il se ravise—" Non, je ne le tue pas. Les ours de ce pays sont à toi Maze, je te l'abandonne."

* * *

Maze était joli à voir vraiment.

Il était sûr de son ours.

Cette fois il le tenait au bout de sa carabine.

La tête penchée sur la crosse de son arme, l'œil à la visière, il allait tirer.

Nos regards allaient de Maze à la bête noir, de la bête noire à Maze.

De Courcy s'était tourné du côté de son ami et le contemplait d'un air narquois.

—" Bien, demande-t-il, tires-tu ?... Comme le jeune homme de là bas, l'ours sort de l'eau... tue."

L'animal était sur la rive secouant ses poils mouillés.

La carabine tomba des mains du chasseur, qui reprit son siège au bruit d'un éclat de rire général.

—" Le second ours était un chien... était un chien... un chien..."

LE TROISIEME.

Pendant vingt minutes, de Courcy chanta sur tous les tons de la gamme : " C'était un ours... un ours... qui était un chien." Et l'écho des deux rives répondait : " chien... chien."

Le docteur essuya son scalpel flamboyant et le remit précieusement dans son fourreau.

Maze, jurant qu'on ne l'y reprendrait plus, enleva les balles de sa carabine et me pria de les mettre dans mes poches, en me faisant remarquer que les montagnes étaient maintenant très éloignées des rives, que le sol avait l'air très propre à la culture.

Il parla même de la possibilité de construire un chemin de fer tout le long de la Lièvre.

L'ingénieur fit retraiter le chasseur.

Il trouva des minéraux dans toutes les pierres du pays. Le fer, le plomb, le phosphate de chaux et le mica s'annonçaient partout.

* * *

La chasse à l'ours n'avait plus d'attrait pour lui. Du moins tout indiquait chez lui la détermination de ne plus s'en occuper.

Pas d'ours ; pourquoi rester au Canada. Il m'annonça qu'aussitôt de retour à Montréal il s'embarquait pour la France. Sa famille l'y attendait avec anxiété. Il avait déjà été trop longtemps au Canada, un pays atroce Du reste, il lui fallait se hâter d'aller commencer son service militaire.

Le dépit lui fit dire bien des choses peu flatteuses pour les Canadiens et les Canadiennes. Paroles que je lui pardonnais volontiers tellement il était attristé de sa mésaventure.

Pourtant quand on passa devant la cabane du sauvage, qui, lui avait-on dit, le conduirait dans les bois, on était descendu à terre, on montait notre bateau à la cordelle dans un rapide ; il fit des offres qui ne furent pas acceptées.

L'indolent sauvage n'avait pas le temps.

Il faisait trop chaud.

Ses chiens n'étaient pas bien dressés.

Dix piastres par jour ne le tentèrent pas.

* * *

A sept heures du soir, on arrivait à la Ferme Rouge.

C'est une des fermes à MacLaren.

Nos bateliers nous dirent qu'on l'appelle ainsi parce que naguère habitait à cet endroit une sauvagesse qui ne portait jamais que des habits rouges. Je serais porté à croire, cependant, que son nom lui vient de ce que le sol y est plus rouge qu'aux fermes d'en bas, ou encore que s'élève presqu'en face une montagne dont tout le flanc en regard est d'un rouge brique.

C'est ici que l'on commence à trouver le colon encore logé dans sa cabane.

Il n'y a pas plus de six ans que la Ferme Rouge y était la seule en culture. Aujourd'hui on rencontre des Canadiens, défricheurs courageux, jusqu'à cinquante milles plus haut.

* * *

Malgré la belle apparence du sol, la beauté des grains sur pied à la Ferme Rouge et chez les colons voisins, il nous semblait folie de venir

s'établir aussi loin des centres sans aucune autre route possible que la rivière.

Quatre jours pour se rendre au petit marché de Buckingham.

Un voyage d'une semaine pour vendre quelque ballots de foin.

A peine de quoi payer la pension durant le trajet.

Ces pauvres colons nous faisaient pitié et nous maudissions presque ceux qui les avaient dupés.

* * *

Ce fut une surprise pour nous quand ceux que nous vîmes se déclarèrent satisfaits.

— "Voyez-vous, nous disait l'un d'eux, dans son langage naïf que je résume, je suis ici depuis quatre ans.

"Je n'ai pas dépensé cent piastres par année depuis mon arrivée.

"J'ai déjà quarante arpents de bonne terre en culture.

"J'y récolte cette année vingt tonnes de foin, cent minots d'avoine, des patates autant qu'il m'en faut.

"Je fais mon beurre.

"J'ai mon lard.

"Si je veux du poisson, je vais deux jours à la pêche dans un des lacs des environs et j'en sale pour tout mon hiver.

"J'ai quelques moutons.

"J'aurai un veau à débiter cet hiver.

"Mes poules me donnent des œufs en abondance.

"Aux jours de fête je puis me donner le luxe de mettre une belle volaille sur ma table.

"Que peut-on désirer de plus ?"

— "On peut désirer vendre les produits pour habiller sa famille."

— "On les vend nos produits, monsieur. Et ce qu'il y a de beau, on les vend chez nous. Les commerçants de bois nous payent trente piastres la tonne de foin et une piastre le minot d'avoine.

Où trouvez-vous de pareils prix dans le bas de la province ?"

* * *

Notre colon, non seulement était satisfait, il plaignait le fermier de nos campagnes, qui s'obstine à demeurer sur une ferme ne lui rapportant pas cinq pour cent.

— "Vous n'avez pas parlé de blé, lui dis-je. Vous ne mangez donc pas de pain ?"

— "Jusqu'ici on a acheté le blé et on l'a payé cher surtout en été.

"Si l'on veut vivre avec économie, il faut aller en hiver faire tous ses achats pour l'année.

“ Mais l’an prochain, moi pour un, je cultiverai le blé, maintenant que nous avons un moulin à farine construit sur la Kiamika à trois milles d’ici.”

—“ Vous ne niez pas, tout de même, que celui qui vient s’établir ici sans argent a beaucoup de peine à vivre dans les premiers temps.”

—“ Il faut très peu d’argent, monsieur. Pour mieux dire, si l’on vient dans la bonne saison, maintenant qu’il y a un bon nombre de colons il n’est pas absolument nécessaire d’en avoir.”

“ Voilà qui surpasse tout par exemple.

“ Vous n’allez pas prétendre qu’on peut faire la coupe des arbres et ensemercer la souche.

“ En serait-il ainsi qu’il faudrait encore vivre de l’air du temps en attendant que la moisson soit vendue.”

* * *

Les colons, quatre ou cinq, qui m’écoutaient se regardèrent en souriant ; et, comme celui qui avait parlé jusque là hésitait à répondre, l’un d’eux—un jeune homme—riposta :

—“ C’est presque comme vous le dites. Si on n’ensemence pas la souche, on sème bien près.

“ Moi, qui suis ici depuis un an seulement, j’ai déjà dix arpents en culture.

“ Je n’avais pas cinquante piastres en arrivant.

“ Huit jours m’ont suffi pour mettre ma femme et mes enfants à l’abri du froid.

“ Le bois de ma cabane, pris sur mon terrain, m’a donné un demi arpent à cultiver.

“ J’avais mes provisions d’hiver.

“ J’ai tout laissé à ma famille, et je suis allé dans les chantiers gagner pendant quatre mois une piastre et demie par jour.

“ A la fin de mars, j’étais de retour à la maison.

“ J’ai défriché quatre arpents que j’ai semencé de bonne heure, et je me suis mis au service de ceux qui ont le moyen de payer.

“ Les jours où je n’avais pas d’ouvrage chez les autres je les employais pour moi.

“ Dans quatre ou cinq ans, j’aurai vécu, et je serai propriétaire d’une ferme qui me donnera assez pour passer l’hiver avec ma femme et mes enfants.”

* * *

La vie du colon commençait à me paraître moins dure.

Cependant je ne pouvais me rendre si facilement.

—“ Admettez du moins, dis-je à mon nouvel interlocuteur, qu'il est assez pénible de passer un an, quelques fois deux ans, sans manger autre chose que du lard salé.

—“ Qu'est-ce que mangent de plus les cultivateurs d'en bas ?

“ Puis c'est que l'on goute autre chose que du lard ou du poisson. Avec un bon fusil on abat souvent un orignal, un caribou, un chevreuil et même un ours.”

Maze, qui avait écouté en silence, bondit sur son siège.—“ De Courcy, as-tu entendu, il a tué des ours celui-là.

—“ Oui, réplique de Courcy en se frappant la joue, et moi je tue des maringouins... chien de pays ! ”

*
* *

Nous en étions couverts.

La pommade du docteur, loin de les chasser, semblait les attirer.

Nous ne demandions qu'une grâce : nous éloigner de cet horrible repaire de sauteurs de sang humain.

La culpabilité de notre prévenu, à laquelle toute la population à cinquante milles au nord et au sud croyait sincèrement, reposait uniquement sur un mensonge d'une mauvaise langue, et monsieur le juge annonça le départ pour le lendemain matin.

Nous partîmes sans voir le tracé du chemin de fer du curé Labelle, et maudissant le misérable qui, par son stupide désir de raconter une histoire à sensation, nous avait jetés en pâture à des insectes impitoyables.

Nous revîmes tout ce que nous avions vu en montant, si ce n'est l'ours-chien que le docteur évoqua en vain au lieu de son apparition de l'avant veille.

Le soir nous étions à Notre-Dame du Laus et le lendemain, vendredi, nous déjeunions chez M. Stewart.

*
* *

Comme nous nous embarquions pour faire les derniers trois milles dans notre bateau à rames, Maze en sortait ses deux carabines et son fusil.

Il restait pour faire la chasse à l'ours avec le fermier John.

Il allait tenter une dernière chance, un dernier effort.

Vous supposez bien que chacun lui souhaita bonheur.

Tous l'invitèrent à venir leur donner des nouvelles de cette dernière chasse.

Au large, de Courcy et le docteur entonnèrent : “ C'était un ours qui était un chien.”

Le chorus ne manqua pas.
 Maze, qui était sur la rive, a dû l'entendre.
 Le soir nous étions de retour.

* * *

Quatre jours plus tard, Maze m'arriva chez moi dans la soirée.

—“ Eh! bien, le troisième ours ? ”

—“ Ah! je l'ai vu celui là, bel et bien vu.”

—“ Vous l'avez tué.”

—“ Non... non... je n'ai pas pu.

“ Voyez-vous ; les maringouins m'incommodaient, j'avais dû déposer ma carabine.

“ C'est juste à ce moment que l'animal a passé dix pas de moi.”

“ Il m'a entendu prendre mon arme et me lever. Dans un clin d'œil il avait atteint le bois.”

—“ Vous avez tiré ? ”

—“ Oui.”

—“ Et vous l'avez blessé ? ”

—“ Ah! par exemple, bien blessé. La preuve, c'est que nous l'avons suivi à la trace du sang jusque dans un marais impénétrable. Puis, c'est que j'ai trouvé à l'endroit où je l'ai blessé une poignée de poils noirs que je conserve précieusement.”

—“ Vous jouez de malheurs, monsieur Maze, vraiment.

“ Votre premier ours, tué en rêve. Votre second, un chien. Votre troisième une pincée de poils.

“ Vous ne retournez pas avec si peu.”

—“ Oui... oui... il faut que je parte.

“ Mon service militaire...”

Je ne l'ai pas revu avant son départ, mais je ne serais pas étonné si Henderson ou Lanthier avait augmenté ses malles d'une superbe peau d'ours bien et dûment achetée pour remplacer ces misérables poils d'un troisième ours manqué.

ED. McMAHON.

N. B.—Si par hasard ce récit tombe entre les mains de mon ami Maze, qu'il ne se fâche pas du rôle ridicule que je lui fais jouer.

Qu'il soit certain que j'ai dit au lecteur que l'histoire des ours est une pure invention, dont je l'ai fait le héros, parce que de nous tous il était le plus intrépide tireur.

E. McM.

BIBLIOGRAPHIE.

EN RACONTANT.—Récits de voyages par M. J. U. Gregory, traduits de l'anglais par M. Alphonse Gagnon.—1 vol. in-12 de 244 pages Québec. Typographie C. Darveau, 1886.

“ En racontant ! ”

Tel est le titre donné par M. Alphonse Gagnon, à la version française des récits de voyages de M. Gregory, en Floride, au Labrador et sur le fleuve St-Laurent.

Les lecteurs de la *Revue*, connaissent déjà quelques-uns de ces récits qui ont été publiés dans le cours de l'année dernière sous les titres : *Le Labrador et De Québec à la Floride*.

“ *En racontant* ” renferme ces deux récits et quelques autres intitulés : *Les Pêcheurs du Labrador, Le fleuve St-Laurent, l'Île d'Anticosti et ses naufrages, Dans le bas du fleuve, etc., etc.*

Tous ont le même degré d'intérêt que ceux déjà parus dans la “ *Revue Canadienne*.”

Il est donc inutile pour nous de faire ici une appréciation élaborée du volume en question, puisque nos lecteurs ont tout ce qu'il faut pour le bien juger.

Nous nous permettrons cependant de faire observer au traducteur que dans certains passages il suit un peu trop servilement le mot-à-mot de la version anglaise.

Sans doute, la fidélité dans une traduction exige qu'on rende la pensée de l'auteur, les nuances de son idée et de son style mais il ne faut pas que cela soit au détriment du génie de sa propre langue.

Nous n'insisterons cependant pas trop sur cette défectuosité de son œuvre. La *liberté* et la *fidélité*, dans toute traduction, sont des qualités si difficile à harmoniser. D'ailleurs “ *En racontant* ” n'est pas un ouvrage purement littéraire. Le but de l'auteur tout en étant de plaire quelque peu, vise d'avantage à l'utile, comme on pourra s'en convaincre en parcourant ces pages intéressantes qui nous rappellent la carrière périlleuse des pêcheurs du Labrador, leur vie isolée et monotone et qui nous donnent une foule de renseignements précieux sur la navigation du fleuve Saint-Laurent, sur la composition de l'Île d'Anticosti, ainsi que sur ses bois, ses animaux, ses habitants et sur les nombreux naufrages qui l'ont rendue si tristement célèbre.

Le volume de M. Gregory se termine par le récit d'une bécasse d'un personnage distingué, en visite à Québec, très fort en ornithologie américaine pourtant.

Dans une partie de pêche, faite avec quelques amis sur le lac Beauport, il entendit le coassement d'une grenouille. Je connais cet oiseau, dit le noble étranger, " c'est le... le... j'ai son nom sur le bout des lèvres... c'est bien singulier que je ne puisse le nommer. Comment appelez vous donc cet oiseau ?

Alors l'un des touristes lui répondit gravement après un profond salut :—" Cet oiseau, votre Grâce, est appelé un rossignol irlandais ; mais c'est en réalité un oiseau d'un autre plumage, ou plutôt c'est un oiseau sans plumes, c'est une grenouille..."

Et le brave homme ne fut convaincu de son erreur qu'en voyant l'oiseau sans plumes faire un bond et plonger dans le lac.

CAROLUS.

PASCALÉ ⁽¹⁾

XVIII

La partie projetée eut donc lieu, sous les auspices de Serge ; il avait prié le baron de lui permettre d'organiser les relais d'après l'itinéraire qu'il avait soumis à l'approbation de Pascale. On devait suivre la route de Lesneven à Roscoff par Saint-Pol-de-Léon, en s'arrêtant partout où il se trouverait quelque chose d'intéressant à voir : point de vue, ruines, monuments druidiques, calvaires, château ancien. Après avoir passé la nuit à Saint-Pol pour se reposer, on irait retrouver à Morlaix, le yacht *le Dimitri*, qui ramènerait toute la compagnie par mer jusqu'à l'Aber-Benoît.

Pascale prit la peine d'examiner le plan proposé par Serge, et voulut bien y donner son approbation ; mais elle demanda qu'on lui laissât le temps de visiter à Saint-Pol sa tante de Kercambo, le couvent des dames de Saint-Placide, et à Morlaix celui des saintes filles du Carmel, dont elle connaissait beaucoup les supérieures.

—Rien n'est plus aisé. Vos moindres désirs sont des ordres, mademoiselle, répondit Serge d'un ton plein de courtoisie et d'une déférence aimable.

Au jour convenu, Mme Valrède et son fils vinrent de bonne heure chercher la famille de Trémazan. Les dames et le baron montèrent dans un grand landeau et dans une petite calèche attelés en poste. Tout le monde se montrait ravi de cette expédition. Pascale elle-même, la sérieuse et imposante Pascale, paraissait en proie à un enjouement qui frisait presque la gaieté.

Serge devait accompagner les voitures à cheval, se réservant de demander l'hospitalité dans la petite calèche. Au fond, il préférerait peut-être conserver sa liberté d'action. Gwendoline l'avait imité ; la jeune Anglaise montait admirablement, comme beaucoup de jeunes filles de sa nation. Mais au lieu de prendre une des petites juments bretonnes que le baron avait fait dresser pour elle et Floriette, elle avait accepté que Serge lui prêtât une bête de sang, très douce et de haute allure.

(1) Voy. le *Correspondant* du 25 février 1886.

Le jeune homme l'aida à se mettre en selle, lui offrant son genou pour point d'appui ; elle salua en souriant, tous deux, jeunes, beaux, élégants, formaient ainsi un groupe charmant.

—Très gentils, tous les deux, cria Floriette toujours empressée d'admirer son amie.

—C'est vrai ! ma belle, dit le baron en envoyant à Gwendoline un grand salut, qu'elle lui rendit gracieusement en abaissant le manche de sa cravache.

Tout le monde battit des mains en la voyant faire manœuvrer ce beau cheval avec une grâce et une aisance parfaites. Seule, Pascale ne dit rien, ne sourit pas ; une ombre passa sur son visage austère. Les admirations qui allaient aux autres femmes, leurs joies et leurs succès, lui faisaient sans doute sentir plus vivement encore combien elle s'en trouvait sevrée.

Serge se mit à son tour en selle sur son cheval favori, celui-là même que Floriette avait tant admiré lors de sa première visite au manoir. Amazone et cavalier partirent gaiement en éclaireurs pour calmer un peu leurs bêtes excitées par les rires et par les grelots des chevaux de la calèche. Cette fois encore personne ne remarqua le regard irrité et navré avec lequel Pascale les suivit sur la route verdoyante.

Le temps était charmant, tiède et doux ; le ciel voilé, mais très élevé, laissait tomber sur les arbres une lumière douce et diffuse ; par moments, les nuages s'entr'ouvrant, un rayon lumineux courait rapide sur les champs et les côteaux. Chacun se taisait, se laissant aller au plaisir de se sentir emporté en vitesse à travers cet air jeune pur et vivifiant du matin. A milieu du silence général Floriette s'écria :

—Grand'mère !

—Quoi, ma chérie ? répondit nonchalamment Mme de Rochemais.

—Grand'mère, je suis heureuse !

—Tant mieux, mon enfant. Cela n'arrive pas tous les jours de la vie...

Elle soupira, songeant à sa pauvre fille qui n'était plus là, elle, pour être heureuse aussi.

—Oui, je ne pense à rien. Je me laisse vivre comme une petite herbe...

On rit. Serge se trouvait près de la portière.

—Mademoiselle, vous avez cent fois raison. J'ai souvent éprouvé cette même sensation,—que vous exprimez d'une manière très juste et très gracieuse aussi,—dans mes longs voyages au fond de la Russie. Jamais je ne me suis senti si léger, si content de vivre qu'en me sachant isolé, loin de toute civilisation, perdu au bout du monde, absolument libre de mes actions.

—Mais dans cette solitude de liberté, vôtre cœur, monsieur Valrède, était-elle satisfaite aussi?

—Mon cœur? ma chère missis Grenville, répondit-il un peu surpris de cette question bizarre.

—L'estomac et l'esprit sont facilement satisfaisables, mais la cœur désire une nourriture constante et sans limitation.

—Qu'avez-vous à répondre, mon cher monsieur Valrède, à cette interpellation de notre bonne missis Grenville, dit le baron de son ton solennel nuancé d'un vague enjouement, se sentant lui-même quelque peu sollicité vers un mouvement de gaieté.

—Ma foi! me voilà pris au dépourvu. J'avais tout à fait oublié mon cœur, répondit Serge en riant.

—Oh, cher moi! est-ce possible? Jamais à moi cela n'est arrivé.

—Eh bien, pour vous satisfaire, chère madame, sachez que mon cœur n'a jamais été si content qu'en ce jour.

Il lança dans la voiture un regard demi-tendre, demi-moqueur, et fit subitement exécuter à son cheval un prodigieux saut sur place, à la grande terreur des dames, et partit au galop rejoindre Gwendoline, qui chevauchait à quelque distance en avant.

Missis Grenville ne manqua point de prendre pour elle phrase et regard, devint écarlate, et s'éventa avec vivacité pour cacher son embarras; la malicieuse Floriette s'étouffait de rire, la tête penchée sur les genoux de sa grand'mère, sous prétexte d'arranger le nœud de son chapeau. Avec cette finesse d'intuition toute féminine qui fait deviner et savoir avec certitude une foule de choses qui jamais ne vous ont été dites, la jeune fille avait dû plus d'une fois s'apercevoir que Serge lui marquait une attention réservée et discrète, mais très particulière. Un instant même l'idée lui vint que cette partie si désirée avait été organisée par lui dans le but tout spécial de lui être agréable, mais elle était trop modeste et défiante d'elle-même pour ne pas repousser bien vite cette pensée. D'autre part, Serge paraissait également fort empressé auprès de la belle Gwendoline, qu'il connaissait depuis bien plus longtemps. Usant de la liberté que les mœurs de son pays laissent aux jeunes filles, cette dernière pouvait causer, rire, plaisanter, répondre sur un ton d'enjouement amical bien différent de l'excessive réserve imposée aux jeunes Françaises. Incapable d'aucun sentiment de vulgaire jalousie, Floriette se disait simplement qu'elle était bien moins belle, moins faite pour plaire à un homme comme Serge que sa charmante amie; mais par moments aussi elle regrettait ce qu'elle appelait en elle-même "son infériorité". Ensuite on l'avait toujours élevée dans cette idée absolue qu'elle ne devait, ne pouvait épouser qu'un homme tiré, de sa classe et de son monde, "un homme de mon espèce, enfin",

disait-elle à sa grand'mère, qui haussait alors les épaules, en soupirant, car elle connaissait l'obstination et l'orgueil de son gendre.

Ses impressions se bornaient encore à des espérances fugitives, indécises, inavouées, à des craintes vagues, à d'insaisissables rêveries, état charmant des jeunes cœurs, qui précède et prépare l'arrivée des sentiments violents ou tendres. A grand'mère, qui d'ordinaire savait tout, on n'avait rien dit, rien osé dire encore. Que lui dire? Aucune parole ne pouvait formuler ce qui peut-être n'existait que dans ses vagues aspirations de jeune fille aimante et naïve. Quand elle voyait Serge s'occuper avec une politesse aimable, une attention courtoise, de toutes les dames; quand elle l'entendait causer avec un savoir, une assurance simple exempte de toute vanité, elle ne pouvait s'empêcher de le trouver bien supérieur aux jeunes gens qu'elle avait rencontrés, non seulement en Bretagne, mais à Paris même. Sa parole, son regard, exprimaient une franchise, une loyauté si complètes, qu'on désirait de suite son amitié, parce qu'on la sentait sûre et vraie, autant que difficile à obtenir.

Le voyage fut charmant; relais, repas confortables et soignés, tout était prêt à l'heure voulue.

—Mais nous voyageons en véritables princesses, disait Mme de Rochemais à Mme de Valrède.

Celle-ci souriait en regardant son fils, avec ce regard mouillé et profond des mères qui ne voient rien au monde de préférable ni de supérieur à leur fils.

On devait coucher à Saint-Pol de-Léon, y passer la journée du lendemain, visiter Roscoff et repartir le surlendemain pour Morlaix.

A plusieurs lieues de Saint-Pol, Floriette battit des mains en s'écriant qu'elle apercevait déjà déjà les clochers en dentelle de pierre. Vite on prit les lorgnettes, et bientôt en effet se dessina nettement, sur le ciel d'un bleu pâle, l'élégante silhouette de cette curieuse ville, coquettement posée sur la hauteur entre la mer et une vaste plaine.

—Quels sont ces deux châteaux, avec ces grands parcs, situés de chaque côté de la ville? demanda le baron, quand on fut arrivé tout à fait en vue.

—Ce sont les châteaux de Kernevez et de Kerrom, répondit Serge.

—Vous connaissez donc le pays?

—Je l'ai parcouru en détail, avec autant d'attention que de plaisir, en cherchant une contrée favorable pour notre installation.

Toujours par les soins du jeune homme, des chambres avaient été retenues à l'hôtel de France; et son valet de chambre, ancien moujik, très bien dressé par lui, envoyé en avant, avait fait des miracles pour que les dames trouvassent l'installation la plus confortable possible. Le grand air avait développé l'appétit et l'on fit honneur à l'excellent

dîner, surveillé avec un zèle attentif par M. Validiraz, le maître de l'hôtel en personne, excessivement flatté de recevoir si belle et nombreuse compagnie. La vue de miss Mountmoreux, surtout, lui imprima un profond sentiment de respect ; sa haute taille, son air imposant et sa grande beauté, éblouirent complètement le pauvre homme, et il soupçonna immédiatement, avec le flair dont il se croyait doué, que cette personne, si remarquable, pouvait bien être une des princesses de la famille royale d'Angleterre, en tournée sur le continent et voyageant incognito, suivant la coutume de ces nobles personnes. On le manda après le dîner pour le complimenter ; confus, ravi, il s'inclina profondément devant la jeune Anglaise en murmurant :

—Madame la princesse est d'une bonté...

—Ne me donnez pas ma titre, puisque vous avez deviné mon rang, répliqua Gwendoline, en gardant un sérieux imperturbable ; je souhaite rester cachée dans l'absolu incognito. Je suis venue d'Angleterre pour quelques visites à vos saintes églises, et j'aime rester dans une silencieuse obscurité en face des populations.

Quand il fut parti, en saluant jusqu'à terre, on donna un libre cours à la gaieté contenue.

—Je ne vous savais pas tant d'à-propos, belle princesse, dit le grave baron, qui, lui-même, se laissait aller à sourire.

—Nous aurons demain toute la ville attachée à nos pas, dit Serge en riant de bon cœur.

—Ce sera bien plus amusant ! reprit Floriette.

—Pensez-vous sûrement qu'il n'y ait aucune danger pour ma nièce, demanda missis Grenville, un peu inquiète. Combien terrible ma délicateuse ! si cette peuple était irrespectueux !

—Ah ! je ne répons de rien, chère madame, les Bretons sont gens hardis !

—Monsieur Valrède, vous riez un peu ; je crois que vous n'êtes pas sérieuse.

XIX

En effet, le digne Validiraz ne put se retenir de parler un tout petit peu, tant il se sentait gonflé de joie et d'honneur d'héberger une princesse, une si belle princesse. A quoi servirait la gloire si on la gardait pour soi seul ? Dès le lendemain matin, qui était un dimanche, toute la ville était donc informée en secret qu'une des jeunes princesses de la famille royale d'Angleterre parcourait la Bretagne avec une suite imposante et nombreuse, et qu'elle était descendue de préférence chez M. Validiraz, dans l'intention de visiter les monuments de Saint-Pol. Ce fut une rumeur universelle dans la ville la plus silencieuse de toute

la Bretagne. Chacun s'empressa de revêtir ses habits de fête ; quand les voyageurs sortirent pour aller assister à la grand'messe de la cathédrale, ils trouvèrent les rues remplies de gens qui les regardaient, bouche béante, avec de grands yeux curieux. Les gens simples, comme les enfants, ne savent rien regarder avec attention, sans ouvrir une bouche immense.

A la sortie de la messe, on fit la haie pour jouir encore de la vue de la princesse et de son cortège. Gwendoline distribua quelques saluts gracieux, des sourires discrets ; Son Altesse fut trouvée charmante, affable, délicate.

Seule, Pascale, n'avait point voulu se rendre complice de la plaisanterie, qui froissait son respect pour les familles royales. Dès le matin, elle s'était rendue au couvent des dames Saint-Pacide, et ne revint que le soir près de ses compagnons de voyage. Le baron l'avait conduit dans la journée visiter quelques personnes de connaissance et rendre ses devoirs à la grand'tante de Kercambo, vieille dame qui vivait enfouie dans une vieille maison du dix-septième siècle ; elle ne sortait de chez elle que pour aller faire ses dévotions dans les nombreuses églises de la ville ; aussi la visite du baron de Trémazan était-elle pour la bonne dame un véritable événement.

Sans se l'avouer, chacun se sentait moins de contrainte, plus de liberté hors de la présence de Pascale et de son père ; aussi la petite troupe s'empressa-t-elle d'employer gaiement la journée à parcourir Saint-Pol ; on visita en détail la magnifique cathédrale, la chapelle de Creizker et son clocher merveilleux, tant célébré dans les poésies populaires de la Bretagne.

M^{me} Valrède, un peu fatiguée, se disposa à rentrer pour se reposer.

— Chère madame, je vais vous accompagner, s'écria Floriette, toujours prête à se priver d'un plaisir pour remplir un devoir ou se rendre agréable.

— Non, certes, je vous en prie ! je serais désolée de vous priver de la fin de cette charmante promenade.

Elle refusa absolument l'offre de la jeune fille, et rentra tout doucement à l'hôtel, sans même vouloir être reconduite par son fils.

M^{me} de Rochemais et missis Grenville s'amusaient comme de véritables pensionnaires en vacances ; Gwendoline et Floriette ne se lassaient point de parcourir ces rues remplies de hautes herbes, d'entrer dans les vieilles églises vénérables, tout étonnées de ne rencontrer personne et de découvrir des merveilles artistiques de tout genre. Avec un savoir et une complaisance inépuisables, Serge leur disait l'âge et l'histoire des monuments ; les vieilles légendes naïves se revêtaient d'un charme et d'une saveur singulières simplement contées par lui dans le cadre même où elles s'étaient passées. Les jeunes filles prenaient à l'entendre

un plaisir extrême ; Floriette, surtout, qui n'avait guère voyagé, se sentait secrètement amusée, ravie, intéressée, en l'écoutant retracer à grands traits l'histoire de la ville, liée à celle de Guiomarck, comte de Léon, de du Guesclin, le bon connétable, les guerres terribles, les assauts furieux, les défenses héroïques, les chroniques guerrières de ces époques lointaines, personnifiées dans des personnages guerriers, des saints aux légendes miraculeuses. Serge disait tout cela simplement, en peu de mots, donnant à chaque récit un ton particulier d'originalité, de vraie couleur locale.

—Mais comme vous savez beaucoup de choses, dear monsieur Valrède ! dit missis Grenville, réellement enthousiasmée. Jamais je n'aurais cru tant amuser moi.

—Vous êtes un charmant cicerone, ajouta M^{me} de Rochemais ; quel plaisir de voyager avec vous ! J'ai toujours rêvé d'aller en Italie, puis en Orient ; si jamais ce rêve pouvait se réaliser, je vous retiens d'avance pour compagnon, monsieur Valrède, ajouta-t-elle en riant.

—Grand'mère, vous m'emmènerez, dit Floriette avec élan ; mais cela n'arrivera jamais...

—Un gros soupir acheva sa pensée. Serge sourit en la regardant son visage grave prenait dans le sourire une infinie douceur.

—Ce serait pour moi un bonheur très grand que de vous servir de guide et de protecteur, surtout si mademoiselle vous accompagnait. Qui sait ? Chaque jour on voit se réaliser des rêves en apparence les plus impossibles.

C'était là une phrase polie, insignifiante par elle-même ; mais la manière dont elle fut dite et accentuée lui donnait une signification toute particulière. Floriette sentit ses joues s'empourprer et son cœur battre dans sa jeune poitrine ; tout le jour elle conserva dans l'oreille l'accent indéfinissable dont Serge avait dit ces mots si simples. La journée se termina par une promenade en voiture jusqu'à Roscoff, pour se délasser d'avoir piétiné dans la ville. Là on visita la chapelle de Saint-Ninien, complètement abandonnée.

(A continuer)